

L'ACTION CATHOLIQUE

CIRCULATION: 37,700

EDIT. QUOTIDIENNE: 21,200
EDIT. SEMAINE: 16,500

Organe de l'Action Sociale Catholique

« Instaurare omnia in Christo »

43 VIEUX FONCTIONNAIRES CIVILS SERAIENT BIENTOT MIS A LA RETRAITE

Comment le gouvernement entend les traiter
Système de gratification Des députés veulent un système permanent de pension

(A. note Spéciale de l'Action Catholique)
Ottawa, 21. — La Chambre des Communes, samedi, a fait un bon travail. La séance a été ajournée à sept heures du soir.

On parle de prorogation pour samedi prochain.

L'une des principales questions à l'étude a été le bill pourvoyant à la mise à la retraite de certains membres du service civil.

L'hon. J. A. Calder explique qu'il faut « éliminer » du service un bon nombre d'employés. Il est des départements où le personnel est bien trop nombreux et parmi ce personnel, on trouve une foule d'hommes, avancés en âge, qui ne peuvent pas offrir leur démission parce qu'ils n'ont pas de quoi vivre. On ne leur a fait rien pour voir à la mise à la retraite de ces hommes, ils restent vraisemblablement dans le service tant qu'ils seront physiquement capables de se rendre à leurs bureaux.

Le gouvernement est désireux de trouver une solution au problème, qui devient de plus en plus difficile, dans le service civil.

Le gouvernement propose d'accorder le traitement suivant à ceux qui devront s'en aller.

Les fonctionnaires, âgés de 65 ans, devront se retirer si leur service n'est plus aussi efficace. La Commission du Service Civil, sur demande du gouvernement, préparera une liste de ces fonctionnaires après avoir consulté les sous-ministres.

Les personnes âgées de moins de

45 ans, remerciées de leur service, recevront deux mois de gratification. Un chef qui se retire, âgé de 55 ans et plus, ayant au moins cinq ans de service, recevra un mois de salaire pour chaque année de service.

De 50 à 55 ans, un mois pour deux ans de service, la gratification ne devant pas dépasser six mois de salaire.

De 55 à 60 ans, un mois par année de service.

60 ans et plus, la pension ne devant pas dépasser la moitié du traitement.

Il y a de nombreuses objections à ce projet, des députés ne veulent rien accorder aux fonctionnaires qui se retirent afin de les placer sur le même pied que les autres citoyens.

D'autres voudraient un système permanent de pension et ne rien faire en attendant qu'il soit établi.

L'hon. M. Calder, qui a chargé du bill, laisse entendre que le gouvernement ne congédiera pas d'employés sans leur accorder un mois d'avis, plus une gratification d'un mois, ou gratification de deux mois, s'il n'y a pas d'avis. Actuellement, il y a dans le service, 43 vieux fonctionnaires recevant \$4,900 par année et qui pourraient s'en aller si le gouvernement pouvait les mettre à leur retraite.

Le bill passe en deuxième lecture. La discussion se continuera en comité.

EMEUTES SANGLANTES A LONDONDERRY

CINQ PERSONNES TUEES ET
UNE CENTAINE DE GRAVEMENT
BLESSEES, EN CETTE
VILLE, SAMEDI SOIR. — LES
UNIONISTES ET NATIONALISTES
AUX PRISES. — PLUSIEURS INCENDIES

Londonderry, 21. — Cinq personnes ont été tuées, dix autres sérieusement blessées, et une centaine d'autres ont été légèrement atteintes au cours d'une sanglante émeute qui a eu lieu en cette ville samedi soir.

La bataille a été suivie de plusieurs incendies. Cette bataille était la continuation d'une échauffourée qui eut lieu vendredi, entre les nationalistes et les unionistes. Les autorités militaires ont eu beaucoup de peine à rétablir l'ordre, et après minuit, quand la bataille a

Suite à la page 7.

ENQUETE A FAIRE A SHERBROOKE

LE SCANDALE DES MAISONS DE
JEU OÙ L'ON DEVALISE LES
CITOYENS
Sherbrooke, 21. — En face de la continuation du scandale des maisons de jeu dans cette ville, une enquête complète s'impose à l'hôtel de ville et au département de la police.

Cette enquête doit se faire, si non les citoyens soucieux de l'obéissance à la loi, sauront prendre les moyens pour démasquer ceux qui profitent de leur situation sociale pour protéger le vice.

Les faits suivants ne peuvent être laissés dans l'ombre.

1.—Il existe des maisons de jeu où l'on dévalise les citoyens.

2.—Quelques-unes de ces maisons sont situées en plein centre de la ville.

3.—La police ne peut ignorer l'existence de ces maisons.

4.—Ces maisons de jeu ont déjà reçu, nous affirmé-on, la visite de certains constables.

5.—Il se vend et se boit en ces endroits des boissons alcooliques.

6.—Des citoyens qui sont connus ont perdu en ces endroits des sommes énormes et que plusieurs n'avaient pas les moyens de perdre.

7.—Cette enquête devra aussi faire connaître aux contribuables de cette ville la raison du long silence de la police et du comité de la police sur ces faits illégaux et aujourd'hui de notoriété publique.

Il faudra bien que l'on respecte l'opinion publique si l'on ne veut pas respecter la loi.

33 MILLIONS PAR ANNEE POUR LES PENSIONS

UNE AUGMENTATION DE SIX
MILLIONS CETTE ANNEE. —
177,035 PERSONNES RETI-
REES DES PENSIONS MILITAIRES

(Service Spécial de l'Action Catholique)
Ottawa, 21. — Le rapport que M. Hume Cronyn, président du comité spécial des pensions militaires, a soulevé aux Communes, demande une augmentation sensible des pensions, des assurances aux vétérans et une allocation spéciale pour services rendus aux parents des soldats morts, qui avaient accompli trois années de service à la guerre.

Les augmentations de pensions grèveront le budget d'une somme de six millions pour la présente année fiscale, puisqu'elles ne prendront effet qu'au 1er septembre. Le bill des pensions pourvoit actuellement à la distribution d'une somme de \$26,000,000, de sorte qu'au 31 mars 1921, on aura dépensé de ce chef, la somme de \$33,000,000.

Les pensionnaires recevront comme un bon, basé sur la proportion de leur inefficacité de service, ceux qui résident au pays auront 20 pour cent, et ceux à l'étranger, 25 pour cent. Ainsi, un soldat, complètement incapable de travailler, recevrait d'après l'échelle révisée, en 1918, \$50 par mois ou \$600 par année, il en aura maintenant \$75 par mois ou \$900 par année; une veuve qui recevait jusqu'à \$480 par année en recevra désormais \$720.

La même proportion s'applique aux diverses graduations d'inefficacité de travail et selon le rang qu'occupait le pensionnaire dans l'armée. Ainsi le vétérans qui jouit d'une pension de 50 pour cent d'inefficacité de travail, touchait \$30 par mois; il en aura maintenant \$45.

En outre, le comité recommande des augmentations permanentes en faveur des vétérans mariés, incapables de travailler; dans ce cas, il demande une augmentation de \$180 par année. On rétablira aussi le système de double pension aux parents d'un soldat tué à la guerre, si ce dernier par exemple, faisait vivre sa famille et soutenait, en même temps, ses vieux parents; à chacun de ces derniers on accordera une pension de \$180 par année, outre la pension entière à la femme.

Il y a actuellement, par tout le pays, 177,035 personnes qui retirent des pensions militaires.

Le comité rejette toute proposition d'accorder une nouvelle allocation de guerre aux vétérans, en dehors des pensions qu'ils peuvent toucher.

TARIF PREFERENTIEL ENTRE LE CANADA ET LES ANTILLES

LA CONFERENCE EST TERMINEE
A OTTAWA — LES CON-
VENTIONS ENTRE LES DEUX
PAYS NE SERONT PAS
PUBLIQUES AVANT LE 4 AOÛT

Ottawa, 21. — La substance de la convention qui a été signée par les représentants du gouvernement canadien et par ceux des Antilles a été donnée dans un communiqué officiel qui a été publié cet après-midi. Le texte de la convention ne sera pas connu avant le 4 août. Cette convention porte en substance ce qui suit:

« Elle a été adoptée à l'unanimité par les délégués présents: « Le tarif préférentiel entre les Antilles et le Canada sera augmenté et la liste des produits sur lesquels on accordait une préférence a été allongée.

« Toutes les colonies anglaises faisant partie des Antilles bénéficieront de ce tarif préférentiel. « La convention porte que les signataires veulent organiser et maintenir un service de transport amélioré ainsi qu'un service de câbles sous-marins.

« Il a été entendu entre les délégués délégués qui ont assisté à la conférence entre le Canada et les Antilles que les conventions commerciales qui ont été conclues au cours de cette conférence ne seront divulguées qu'à partir du 4 août. Ce délai est nécessaire pour permettre aux délégués de soumettre ces conventions à leurs gouvernements respectifs avant que la tenue de ces conventions soit connue du public.

Un résumé du travail qui a été accompli par la conférence sera probablement publié, cet après-midi.

Un résumé du travail, qui a été accompli par la conférence sera probablement publié, cet après-midi.

Les conventions qui ont été signées pourvoient à une augmentation substantielle dans le tarif préférentiel actuel entre le Canada et les Antilles. Ces conventions ont trait aussi au développement d'une nouvelle route de paquebots et d'un service de câbles télégraphiques.

Les délégués des Antilles se préparent à regagner leurs foyers.

SIR LOMER GOUIN

ON S'ATTEND QU'IL FERA CE
SOIR, A MONTREAL, UNE DE-
CLARATION AU SUJET DE SA
DEMISSION PROCHAINE

Montréal, 21. — C'est ce soir, que l'Association de la Jeunesse Libérale donne un dîner-casualité, en hommage à Sir Lomer Gouin. Le Premier Ministre, qui assistera à cette casualité, y prononcera un discours que tous attendent avec impatience, car on croit qu'il fera une déclaration au sujet de sa démission prochaine.

REMISE DE DECORATION

Samedi soir, au Club de la Gar-
nison, une fête intime a eu lieu à l'occasion de la présence à Québec du Conseil Général français et de l'hon. Sénateur Dandurand.

Ces deux derniers étaient venus de Montréal pour remettre à Sir Lomer Gouin les insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur, décoration que lui a donnée, il y a quelque temps, le gouvernement français.

Seuls quelques amis intimes du Premier Ministre assistèrent à cette cérémonie et furent les hôtes de M. Ferdinand Roy, C. R., bâtonnier général.

Le traitement des juges

(Service Spécial de l'Action Catholique)
Ottawa, 21. — Samedi, aux Com-
munes, M. Denis, de Joliette, a fait sans succès un appel au Gouver-
nement pour un meilleur traitement pour les Juges de la Province de Québec. Le Gouvernement n'a rien promis, pas plus que pour l'indemnité parlementaire.

Vote de crédits aux Communes

(Service Spécial de l'Action Catholique)
Ottawa, 21. — Samedi, aux Com-
munes, le Gouvernement a fait voter \$1,069,600 pour les pénitenciers, \$27,081,756 pour les pensions, \$1,403,108 pour les assises, et \$5,150,000 pour les douanes.

LA SEMAINE SOCIALE DE MONTREAL

MESSE D'OUVERTURE CE MA-
TIN A LA CHAPELLE N.-D. DE
LOURDES. — PROGRAMME DE
LA PREMIERE JOURNEE

(Service Spécial de l'Action Catholique)
Montréal, 21. — La Semaine So-
ciale a inauguré, aujourd'hui, son enseignement doctrinal et pratique. Elle fonctionnera jusqu'à vendredi inclusivement.

Voici le programme de la première journée:

Ce matin, à 8.30 heures, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, messe d'ouverture, allocution par S. G. Mgr Bruchési.

1.30 hrs. — Cours d'Introduction: la première Semaine Sociale du Canada, sa raison d'être, ses travaux, son esprit, par le R. P. Archambault, S. J.

Cet après-midi, à 4 heures, préparation de l'Encyclique: le Mouvement Social Catholique, qui l'a précédée, par M. Guy Vannier.

5.15 hrs. — La crise sociale telle que décrite par Léon XIII, par Mgr Eugène Lapointe.

Ce soir, à 8.30 heures, à la chapelle des Pères du St-Sacrement, veillée religieuse, méditation par le R. P. Tardif, S. S. S.

LE PRIX D'EUROPE

Mlle RUTH PRICE, ELEVE DE M.
CAMILLE COUTURE, EST
L'HEUREUSE GAGNANTE

(Service Spécial de l'Action Catholique)
Montréal, 21. — Samedi dernier, à l'école Polytechnique, ont eu lieu les examens du Conservatoire de Musique de Québec pour le prix d'Europe.

C'est Mlle Ruth Price, violoniste, élève de Camille Couture, qui est l'heureuse gagnante.

Les membres du jury étaient MM. Arthur Letondal, Albert Chamberland, de Montréal, et J.-Art. Bernier, Madame Berthe Roy et Robert Talbot, de Québec.

M. C.-J. Simard, sous-secrétaire provincial, assistait à la séance, comme représentant du Secrétaire Provincial.

Les officiers de l'Académie de Musique de Québec s'entretenaient parmi les sommités musicales de Québec et de Montréal. Ce sont, pour l'année 1919-20:

M. J.-A. Gilbert, président, Québec.

M. Arthur Letondal, vice-président, Montréal.

M. Edouard Label, secrétaire, Montréal.

M. Herman Courchesne, secrétaire-adjoint, Québec.

M. J.-Artur Paquet, trésorier, Québec.

MM. Jos. Vézina, Québec; Frédéric Pelletier, Montréal; J.-Arthur Bernier, Québec; Arthur Chamberland, Québec; J.-Albert Gauthier, Québec; J.-Edouard Nadeau, Montréal; J.-Edmond Trudel, Québec; Arthur Laurendeau, Montréal; Léon J. Dessane, Québec; Joseph Sanier, Montréal; Henri Gagnon, Québec; et Alfred Lamoureux, Montréal.

LA JUSTICE SUIVRA SON COURS

LE MINISTRE DE LA JUSTICE
REFUSE DE COMMUER LA
SENTENCE DE MORARI ET DABEKA

« La justice suivra son cours », telle est la réponse donnée par le ministre de la Justice à Ottawa, à la demande faite par les deux roumains Morari et Dabeka pour faire commuer leur sentence. George Morari et Nick Dabeka accusés de meurtre au premier degré du polonais Kostianin, le 28 juillet 1919 à Fénogami, furent tous deux trouvés coupables et condamnés à mort.

La date de l'exécution fut fixée au 25 juin, vendredi prochain à huit heures du matin.

Le procureur des deux roumains, M. M. A. Lemieux C. R., s'est rendu dernièrement à Ottawa et a demandé à ce que la sentence soit commuée. Le ministre de la Justice vient de l'avertir que le recours en grâce est refusé.

Cette nouvelle a déçupé M. M. Lemieux qui s'attendait à ce que sa demande fut accordée. Il est parti aussitôt hier pour intercéder de nouveau auprès du ministre de la Justice l'hon. C.-F. Doherty.

La partie commerciale de la ville de Riverton, comté de Lunenburg, a été détruite, hier matin, par un incendie qui a causé \$300,000 de dommages.

LES QUESTIONS QUI EMPECHENT LA RESTAURATION DE L'EUROPE

Elles seront étudiées et résolues, on l'espère du moins, à la réunion du Conseil Suprême allié, à Boulogne, aujourd'hui — Les indemnités et réparations allemandes — Le désarmement de l'Allemagne — Les activités des nationalistes turcs et l'intervention grecque — Les relations avec la Russie-Soviet — La conférence de Spa n'aura pas lieu

(Service Spécial de l'Action Catholique)
Boulogne, 21. — On espère, qu'à la réunion des hommes d'Etat alliés qui a lieu ici aujourd'hui, au Château de La Bella, seront enfin réglées les questions qui jusqu'ici ont empêché la restauration économique de l'Europe et le rétablissement complet de la paix.

Le Conseil Suprême étudiera aujourd'hui les questions des indemnités et des réparations allemandes. On dit que la question la plus importante qui sera étudiée sera la situation critique en Orient où les nationalistes turcs menacent l'exécution du traité et menacent sérieusement la paix intérieure de l'Italie et des Balkans.

Il est entendu que Millerand et Lloyd George en sont venus à une entente au sujet de l'indemnité, à la conférence de Hythe, hier. Au sujet de la réduction des armements allemands, en hommes et en matériel, les premiers ministres français et anglais soumettront leur proposition aujourd'hui à l'assemblée plénière du Conseil Suprême.

Le Vicomte Chinda, ambassadeur japonais à Londres est arrivé ici hier.

Paul Hymans ministre belge des affaires étrangères et M. Jaspard, ministre belge de l'intérieur, sont aussi arrivés. Le Maréchal Foch et M. Marsal, ministre de finances français représentent la France.

Millerand et Lloyd George arriveront ce midi.

Chaque nation de l'Entente sera représentée par des experts mili-

taires qui soumettront des propositions sur chaque question discutée.

Le Comte Sporza, ministre italien des affaires étrangères, a son arrivée ici, déclara que l'Italie demande 28% des indemnités totales allemandes.

On croit que le Conseil ordonnera à l'Allemagne de réduire immédiatement son armée à 100,000 hommes. Si l'Allemagne a besoin de faire des additions pour maintenir l'ordre, ces troupes seront recrutées parmi les membres de la police.

La France a pratiquement accepté la suggestion de l'Angleterre au sujet de l'exécution du traité allemand. Les deux gouvernements recommanderont à la conférence, aujourd'hui, de donner aux conseillers militaires français et anglais, l'autorité de faire des propositions et d'assurer l'exécution du traité.

La question de l'intervention grecque sera aussi considérée aujourd'hui.

Venezelos a proposé à Millerand et à Lloyd George d'envoyer des troupes quelques disant que seules elles étaient en état de contrôler la situation. La Grèce pourrait fournir 13 divisions.

Le commandant des navales anglaises (Suite à la page 7.)

FEUX DE FORETS DANS LA PROVINCE

LES FLAMMES RAVAGENT LES
ENVIRONS DE BOLGER. —
FEUX DANS LA GASPE. —
LA SECHERESSE EST NUISI-
BLE

(Service Spécial de l'Action Catholique)
Doucet, 21. — D. N. C. — Depuis samedi les flammes ravagent les vastes forêts dans le voisinage de Bolger, en pleine forêt sur la ligne du Transcontinental, à environ 322 milles de Québec et à une cinquantaine de milles de l'Abitibi.

Les flammes se sont réduites jusqu'à un demi-mille de la voie du chemin de fer mais on ne sait pas encore l'étendue de la dévastation au nord et au sud.

Les femmes et les enfants de Bolger se sont réfugiés à Doucet, mais les hommes sont restés pour combattre les flammes.

Les aides dans ce travail par les ingénieurs forestiers et les hommes du chemin de fer.

DANS LA GASPE
Du correspondant de l'Action Catholique
Matane, 21. — Les feux de forêts viennent de se déclarer à plusieurs endroits dans la Gaspésie, dans les comtés de Matane et de Bonaventure.

En général la région du nord-est souffre beaucoup de la grande sécheresse. La semaine dernière il y a eu des feux au Saguenay et au Sept-Îles.

M. Gustave Picher, chef du service forestier, que nous avons vu ce matin, a confirmé ces nouvelles et dit que le manque de pluie nuit beaucoup au travail des forestiers et des colons contre l'élément destructeur.

Des précautions de plus en plus minutieuses doivent être prises pour éviter les feux de forêts.

LE CONGRES OUVRIER EST TERMINE

LA FEDERATION AMERICAINE
NE S'EST OCCUPEE QUE DE
PROBLEMES INTERESSANT
LES ETATS-UNIS. — LE MEXI-
QUE. — LA LIGUE DES NA-
TIONS. — LE PROGRAMME DE
LA FEDERATION

(Service Spécial de l'Action Catholique)
Montréal, 21. — Le Congrès de la Fédération Américaine du Travail est terminé. Le travail fait au cours de ce congrès est certes considérable. Ce qui est à noter toutefois, et ce qui confirme bien les idées en cours chez les partisans du mouvement ouvrier national, c'est que la F. A. du Travail s'est occupée exclusivement et à peu près des problèmes économiques des Etats-Unis, négligeant ou ignorant presque les problèmes aux quels nous avons à faire face.

Autre chose à souligner. M. Samuel Gompers qui, dès le début du congrès, s'était vanté de pouvoir prouver que le Canada recevait plus, financièrement parlant, que ce qu'il donnait en contributions à la Fédération Américaine du Travail, n'a pas prouvé son assertion.

Le programme de la F. A. du Travail pour l'année qui vient de se terminer, peut se résumer ainsi: L'autocratie industrielle ne sera pas tolérée. Les patrons doivent cesser de lutter contre le privilège de l'atelier fermé. Le droit de grève en toutes circonstances. Un

Suite à la 7e page

CONVENTION DES VETERANS

ELLE SEST TERMINEE SAMEDI.
— RESOLUTIONS IMPORTANTES. — COL. J. A. SCOTT, ELU
PRESIDENT

La Convention de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre s'est terminée samedi après un travail considérable. Le colonel Forbes a donné satisfaction à tous par l'habileté avec laquelle il a rempli ses fonctions.

Les dernières questions discutées regardaient les taxes de luxe.

Le Colonel Forbes a été président honoraire perpétuel de l'Association des Vétérans.

Les officiers suivants ont été choisis:

Président, Lieut Col. J. A. Scott; Vice-Président, Major G. L. Calder; 2ème Vice-Président, E. C. Irwin; Comité exécutif Charles E. Dalziel, Major C. Fontaine, M. C. Lieut-Colonel Lafèche, D. S. O., et R. Girard.

Parmi les résolutions votées se trouve celle demandant au gouvernement des positions permanentes pour tous les soldats.

Le gouvernement devrait aussi fournir des navires pour le transport du charbon et faire cesser ainsi la crise du charbon.

On demande aussi des pensions pour les invalides, les veuves et les orphelins.

Un soldat convaincu de crime en Cour n'aura plus le droit de porter le bouton de service.

On demande également l'exemption de taxe pour tous les vétérans.

Le catholicisme doit être le ferment des initiatives qui naissent en vous. L'obéissance, la foi, le sacrifice et l'amour, est-ce la tout le devoir? Non, il y a l'action, le service et le combat. C'est le devoir de la jeunesse

L'INFORMATION

Québec, lundi, 21 juin 1920.

— La Première semaine sociale canadienne s'est ouverte ce matin à Montréal par une messe solennelle célébrée à la Chapelle Notre-Dame de Lourdes, à laquelle S. G. Mgr Bruchési a fait une allocution. A 10-30 heures avait lieu à la Bibliothèque Saint-Sulpice le cours d'introduction par le R. P. Archambault qui a expliqué la raison d'être, les travaux et l'esprit de ces séances.

— Hier soir à la salle Saint-Patrick plusieurs milliers de nos concitoyens irlandais ont voté une résolution supportant De Valera, le Président de la République irlandaise. Un comité local de la Ligue Canadienne pour la Liberté de l'Irlande a été formé.

— La situation en Irlande est de plus en plus grave. Une sanglante émeute a eu lieu samedi soir à Londonderry entre les Unionistes et les Nationalistes. Cinq personnes ont été tuées et une centaine ont été blessées.

— Durant les quatre premiers mois de la présente année 1237 accusations ont été portées contre les Sinn Féiners, soit pour meurtres, incendies ou autres crimes.

— La Chambre des Communes s'est occupée samedi de la retraite des quarante-trois fonctionnaires civils, de l'estimé des dépenses du département de la Justice, des Pensions aux soldats, et un bill a été introduit pour faire payer comptant le grain livré aux éleveurs du pays.

— Le texte officiel donnant le rapport de l'entente conclue à la Conférence entre les représentants du Canada et des Indes occidentales ne sera pas publié avant le mois d'août, mais on en connaît déjà les grandes lignes: entente cordiale de tous les délégués à la conférence; préférence mutuelle dans l'échange des produits désignés; préférence accordée à toutes les colonies britanniques; maintien d'un système de transport et d'établissement d'un câble pour les facilités de communications.

— Le Premier Ministre de Grèce, M. Venizelos, a rencontré M. Lloyd George et M. Millerand, au sujet des intérêts grecs à sauvegarder, dans la question turque.

— Le Conseil des Ambassadeurs s'est réuni à Paris, avant-hier, et a considéré la question du désarmement de l'Allemagne. Une décision vint la réduction de l'armée à 100,000 hommes pour le 10 juillet.

— Le colonel J.-A. Scott, a été élu samedi, président général de l'Association provinciale des Vétérans de la Grande Guerre.

— Le cercle des voyageurs de commerce de Québec a présenté, samedi soir, aux voyageurs de la région qui sont vétérans de la guerre, un magnifique cadeau, souvenir de leur bravoure. Cette initiative avait déjà été prise dans plusieurs autres villes du Canada.

— Dans une fête toute intime, au Club de la Garnison samedi soir, le Consul-Général de France au Canada a remis à Sir Lomer Gouin, la Croix de Commandeur de la Légion d'Honneur.

— Près de 2,000 pèlerins ont visité le sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, hier. La plupart faisant partie du pèlerinage de la paroisse de St-Patrick, de Montréal.

— A cause du refus du gouvernement fédéral à commuer la sentence de mort prononcée contre eux, les deux Roumains Morari et Dabeka seront pendus à la prison de Québec, vendredi Mire Lemieux, leur procureur, est allé rencontrer le Ministre de la Justice, implorer sa clém

L'ACTION CATHOLIQUE

03, RUE SAINTE-ANNE

L'ACTION CATHOLIQUE EST IMPRIMÉE ET PUBLIÉE AU NO
108, RUE SAINTE-ANNE PAR "L'ACTION SOCIALE LIMITEE"

F.-X. GARNEAU
Président.

N.-J. PROULX
Gérant.

EDITION QUOTIDIENNE

Canada (50 an) \$5.00
France (50 an) \$2.00
Union postale (50 an) \$5.00

EDITION HERDOMADAIRE

Canada (50 an) \$1.50
France (50 an) \$2.00
Union postale (50 an) \$5.00

LEVIS BIENVILLE ET LAUZON

LE TRAMWAY A ST-ROMUALD

La question du tramway est en
fin réglée à St-Romuald.
Samedi soir, le conseil muni-
cipal de cette localité a accepté les
conditions que Lévis et Bienville
ont approuvées. Il y a quelques
jours, et dès hier matin, la circula-
tion du Tramway a été reprise
dans St-Romuald, à la grande sa-
tisfaction de la population.

On sait que depuis le commen-
cement du mois, les chars n'al-
laient pas plus loin que la Côte Be-
nette. Hier matin, ils ont conti-
nué jusqu'au terminus, c'est-à-dire
jusqu'au pont Garneau.

Des quatre municipalités inté-
ressées au service du tramway, il
ne reste plus que Lauzon, ou plu-
tôt que le Conseil de ville de Lau-
zon, qui semble ne pas vouloir en
démordre. Le Conseil s'obstine à
refuser tout règlement. Mais son
entêtement ennuit beaucoup la po-
pulation de cette municipalité, qui
voudrait bien avoir le service du
tramway.

La requête que l'on fait
circuler, priant le conseil de régler
au plus tôt cette question dans
l'intérêt général se couvre rapide-
ment de signatures et sera soumi-
se au Conseil à sa prochaine séan-
ce, probablement mercredi. On es-
père que le Conseil n'osera plus
résister au vœu général de la po-
pulation, et qu'il fera en sorte
pour le service du tramway soit
repris au plus tôt.

PLUS DE 1200 ENFANS VIEN- NENT D'ENTRER EN VACA- NCES

A cette occasion, le curé Mgr
Gosselin, a fait, hier au prône,
d'importantes recommandations
aux parents:

"Si vous ne pouvez, dit-il, don-
ner à vos enfants, pendant les va-
cances, une occupation convenable
ou leur procurer des amusements
bonnes, envoyez-les au Patronage,
au lieu de leur laisser courir les
rues, les bois, ou aller se baigner
sans surveillance, très souvent con-
tre toutes les règles de la pudeur.
C'est dans ces courses entre en-
fants, entre jeunes garçons que les
enfants se sentent bien souvent et
deviennent vicieux. Il suffit d'un
enfant vicié pour corrompre tous
les autres."

"Le plus grand soin des parents
à l'égard des enfants, doit être de
les préserver des mauvaises com-
pagnies, des théâtres de vices an-
cêtres, de les pousser au catéchisme
et aux sacrements."

"Au Patronage il y a place pour
tous, des jeux, et des amusements
pour tous les âges et pour tous les
goûts. Les enfants pourront y
prendre des bains quand ils le vou-
dront. Pour tous ces avantages,
vous n'avez rien à déboursar."

LE CERCLE DES FERMIERES

Le cercle des Fermières reprend
cette semaine ses conférences sur
l'enseignement culinaire et ménag-
er.

Ces conférences auront lieu mar-
di, mercredi, et jeudi, à 2.30 h. p.
m., dans la grande salle de l'Ecole
des Frères Maristes, avenue Bégin.
Toutes les dames et demoiselles
sont invitées à y assister.

MORT D'UN ANCIEN LEVISIEN

Un ancien Lévisien, M. Nazaire
Bégin, époux d'Alma Lachance, est
décédé mardi dernier, le 15 cou-
rant, à Lewiston, Maine. Il était â-
gé de 67 ans.

AFFAIRES MUNICIPALES

Demain, soir à l'Hôtel de Ville
de Lévis, réunion du comité gé-
néral du Conseil.

L'ELECTION DE COMMISSAIRES D'ECOLLES

M. J. A. Gagné ayant refusé d'ac-
cepter la candidature à l'élection
de commissaire d'école qui aura
lieu à Lévis, le 5 juillet prochain:
M. Jos. Dussault, fils, commerçant
de bois, a été choisi comme candi-
dat. M. Gagné a signé le bulletin
de présentation de M. Dumont.

M. L'ABBE W. LEMIEUX

Hier au prône, Mgr Gosselin a
félicité et remercié les paroissiens
de la magnifique démonstration
faite au Sacré-Coeur, dimanche
13 juin. "Le succès, dit-il, sous
tous les points de vue a dépassé
nos espérances. Il serait difficile
de faire mieux."

Et il ajoute:
"Il est juste de remarquer que
dans ces manifestations publiques,
il faut une organisation, pour que
a succès couronne les bonnes vo-
lontés. Or tout Lévis sait que M.
abbé Wilfrid Lemieux, vicaire
dans cette paroisse, a été l'âme di-

Courriers de la ville Saint-Jean- Baptiste

AVIS

A cause des travaux qui se font
actuellement dans le sous-sol de
l'église, le Saint Sacrement ne se-
ra pas exposé toute la journée le
vendredi. Il sera exposé le matin
à la messe et le soir, pour l'heure
d'adoration. Jusqu'à ce que l'on
puisse reprendre la pratique suivie
jusqu'à aujourd'hui.

A cause des travaux qui doivent
être faits d'une semaine à l'autre
dans la nef de l'église il a été im-
possible cette année d'organiser une
fête anniversaire au monument du
Sacré-Coeur.

LA RENTE DES BANCs

M. le secrétaire trésorier de la
fabrique recevra la rente des bancs
à son bureau 405, rue St-Jean tous
les jours de cette semaine (jeudi ex-
cepté) de 2 à 3 heures de l'après-
midi. Tous les bancs dont la ren-
te n'aura pas été payée samedi soir
à 9 heures, seront mis à l'enchère
dimanche prochain, le 27 courant,
après l'office du soir.

JOUE DES DRAPEAUX

On a organisé pour jeudi pro-
chain, jour de la Saint-Jean-Baptis-
te, un tag-day, au profit de notre
église. Ce tag-day sera appelé
JOUE DES DRAPEAUX. On ven-
dra de petits drapeaux qui feront
une décoration appropriée à la fête
du jour. Les vendeuses porteront
un brassard avec banderolles.
Comme il s'agit des intérêts de
notre église c'est notre espoir que
tous se feront un devoir de se pro-
curer cette petite décoration.

tin St-David; Vente, La Phil Ga-
gnon à Médard Carrier St-David;
Vente, Jos Guay à Pierre Laguerre
Lévis; Vente, John Paradis à Salo-
mon de Billy Lauzon; Vente, Jos
Dubois à Léonidas Pelchat St-E-
tienne; Vente, Geo. Gobeil à Comm.
Ecoles St-Lambert St-Lambert;
Vente, Léonidas Pelchat à Arc
Glasson St-Lambert; Vente, Véné-
rand Couture à Léonidas Pelchat
St-Lambert; Vente, Vénérand Cou-
ture à Alcide Couture, St-Lambert;
Vente Dlle A. Thibault à Dme E.
Ed. Lemieux Beauville; Vente, Geo.
Rouleau à Arthur Rouleau St-Da-
vid.

Cession J. M. Couture à Adolphe
Bégin par N. D. Victoire.
Bail de maison Dme Phil. Dorval
à Edouard Gosselin Lévis; Bail,
Che Gastonguay à J. Parent et O.
Dumas Lévis.

Servitude Adolphe Bégin et J. M.
Couture par N. D. Victoire.
Mariage Adolphe Moreau et Dlle
Eva Bégin St-Henri.

Testament Jos Edouard Ladrè-
re Lévis; Test, Xavier Paquet St-
Etienne; Test, Dme Louise Saindon
St-Etienne; Test, Pierre Laliberté
St-Jean; Test, Fortunat Laliberté
St-David; Test, Arthur Drolet Qué-
bec.

Trans propriété Dme Vve Geo.
Desrochers par décès de son mari
St-Nicolas.

Oblig. Arthur Alain à Dme I.
Robitaille et F. N. Yankia Lévis;
Oblig. Jos Côté à Arthur Jean St-
Romuald; Oblig. Salomon de Billy
à D. A. Breton et F. Beaulieu
Lauzon; Oblig. Nap Tremblay à
Cyr Vermette St-Jean; Oblig. A.
Dolphe Paquet à Vve O. Fournier
St-David; Oblig. Jacques Carrier à
Dme Naz. Gingras St-Jean; Oblig.
Ovide Girard à Philias Méthot;
Oblig. Jos L. Blodreau à Lucien
Drolet St-Etienne.

Quitté Perc Rev Provincial à succ
Dme Aimé Gagnon St-Romuald;
Quitté Perc Rev Provincial à succ
Geo. Desrochers St-Nicolas; Quitté
Perc Rev Provincial à succ X. Pa-
quet St-Etienne; Quitté Perc Rev
Provincial à succ Pierre Laliberté
St-Jean; Quitté Perc Rev Provincial
Geo. Huard St-Romuald; Quitté
Perc Rev Provincial à succ Fortu-
nat Laliberté St-David; Quitté Perc
Rev Provincial à succ Geo. Boucher
St-Henri; Quitté Perc Rev Provin-
cial à succ Geo. Boucher St-Henri;
Quitté Eusèbe Robarge à Joseph
Dubois St-Nicolas; Quitté Dme Na-
lamontagne et autres à succ F.
Méthot St-Nicolas; Quitté Ferd
Beaurivage à Alfred Huot St-Nico-
las; Quitté Julien Blodreau à Jos
X. Dubois St-Etienne; Quitté Israël
Lafontaine à Jos Paradis St-Etien-
ne; Quitté Dme Geo. Blodreau à
Pierre Labonté St-Jean; Quitté E-
tienne Genest à Jos Boutin-Bou-
rassa St-Romuald; Quitté Vve D.
Laberty à Joseph Goulet St-Ro-
muald; Quitté Vve Dideré Lavertu
à Ferd Brochu St-Romuald; Quitté
Ferdinand Côté à Vve Geo. Huard;
Quitté Théodose Demers à Egidie
Malouin Charny; Quitté Eusèbe La-
rose à Wilfrid Bolduc St-Henri;
Quitté Edouard Brouard à Dolard
Lachance St-Henri; Quitté La J.-F.
Samson à Raymond Ruel St-Jean;
Quitté Jos F. Dussault à A. Lamou-
tagne St-David; Quitté Edm. Ber-
nier à Louis Veilleux Charny; Quitté
Téléphone Brulotte à Thes Bru-
lotte Lauzon; Quitté Jos Bélanger
à Joseph Guay Lévis; Quitté Geo.
Trudel à A. Audet Lévis; Quitté
Achille MacKenzie à Lucien Carrier
St-Henri; Quitté Dme Naz. Gingras
à Jos L. Blodreau St-Romuald; Quitté
Augustin Lavertu à Joseph
Carrier Charny.

Obli. Arthur Alain à Dme I.
Robitaille et F. N. Yankia Lévis;
Oblig. Jos Côté à Arthur Jean St-
Romuald; Oblig. Salomon de Billy
à D. A. Breton et F. Beaulieu
Lauzon; Oblig. Nap Tremblay à
Cyr Vermette St-Jean; Oblig. A.
Dolphe Paquet à Vve O. Fournier
St-David; Oblig. Jacques Carrier à
Dme Naz. Gingras St-Jean; Oblig.
Ovide Girard à Philias Méthot;
Oblig. Jos L. Blodreau à Lucien
Drolet St-Etienne.

Quitté Perc Rev Provincial à succ
Dme Aimé Gagnon St-Romuald;
Quitté Perc Rev Provincial à succ
Geo. Desrochers St-Nicolas; Quitté
Perc Rev Provincial à succ X. Pa-
quet St-Etienne; Quitté Perc Rev
Provincial à succ Pierre Laliberté
St-Jean; Quitté Perc Rev Provincial
Geo. Huard St-Romuald; Quitté
Perc Rev Provincial à succ Fortu-
nat Laliberté St-David; Quitté Perc
Rev Provincial à succ Geo. Boucher
St-Henri; Quitté Perc Rev Provin-
cial à succ Geo. Boucher St-Henri;
Quitté Eusèbe Robarge à Joseph
Dubois St-Nicolas; Quitté Dme Na-
lamontagne et autres à succ F.
Méthot St-Nicolas; Quitté Ferd
Beaurivage à Alfred Huot St-Nico-
las; Quitté Julien Blodreau à Jos
X. Dubois St-Etienne; Quitté Israël
Lafontaine à Jos Paradis St-Etien-
ne; Quitté Dme Geo. Blodreau à
Pierre Labonté St-Jean; Quitté E-
tienne Genest à Jos Boutin-Bou-
rassa St-Romuald; Quitté Vve D.
Laberty à Joseph Goulet St-Ro-
muald; Quitté Vve Dideré Lavertu
à Ferd Brochu St-Romuald; Quitté
Ferdinand Côté à Vve Geo. Huard;
Quitté Théodose Demers à Egidie
Malouin Charny; Quitté Eusèbe La-
rose à Wilfrid Bolduc St-Henri;
Quitté Edouard Brouard à Dolard
Lachance St-Henri; Quitté La J.-F.
Samson à Raymond Ruel St-Jean;
Quitté Jos F. Dussault à A. Lamou-
tagne St-David; Quitté Edm. Ber-
nier à Louis Veilleux Charny; Quitté
Téléphone Brulotte à Thes Bru-
lotte Lauzon; Quitté Jos Bélanger
à Joseph Guay Lévis; Quitté Geo.
Trudel à A. Audet Lévis; Quitté
Achille MacKenzie à Lucien Carrier
St-Henri; Quitté Dme Naz. Gingras
à Jos L. Blodreau St-Romuald; Quitté
Augustin Lavertu à Joseph
Carrier Charny.

Obli. Arthur Alain à Dme I.
Robitaille et F. N. Yankia Lévis;
Oblig. Jos Côté à Arthur Jean St-
Romuald; Oblig. Salomon de Billy
à D. A. Breton et F. Beaulieu
Lauzon; Oblig. Nap Tremblay à
Cyr Vermette St-Jean; Oblig. A.
Dolphe Paquet à Vve O. Fournier
St-David; Oblig. Jacques Carrier à
Dme Naz. Gingras St-Jean; Oblig.
Ovide Girard à Philias Méthot;
Oblig. Jos L. Blodreau à Lucien
Drolet St-Etienne.

Quitté Perc Rev Provincial à succ
Dme Aimé Gagnon St-Romuald;
Quitté Perc Rev Provincial à succ
Geo. Desrochers St-Nicolas; Quitté
Perc Rev Provincial à succ X. Pa-
quet St-Etienne; Quitté Perc Rev
Provincial à succ Pierre Laliberté
St-Jean; Quitté Perc Rev Provincial
Geo. Huard St-Romuald; Quitté
Perc Rev Provincial à succ Fortu-
nat Laliberté St-David; Quitté Perc
Rev Provincial à succ Geo. Boucher
St-Henri; Quitté Perc Rev Provin-
cial à succ Geo. Boucher St-Henri;
Quitté Eusèbe Robarge à Joseph
Dubois St-Nicolas; Quitté Dme Na-
lamontagne et autres à succ F.
Méthot St-Nicolas; Quitté Ferd
Beaurivage à Alfred Huot St-Nico-
las; Quitté Julien Blodreau à Jos
X. Dubois St-Etienne; Quitté Israël
Lafontaine à Jos Paradis St-Etien-
ne; Quitté Dme Geo. Blodreau à
Pierre Labonté St-Jean; Quitté E-
tienne Genest à Jos Boutin-Bou-
rassa St-Romuald; Quitté Vve D.
Laberty à Joseph Goulet St-Ro-
muald; Quitté Vve Dideré Lavertu
à Ferd Brochu St-Romuald; Quitté
Ferdinand Côté à Vve Geo. Huard;
Quitté Théodose Demers à Egidie
Malouin Charny; Quitté Eusèbe La-
rose à Wilfrid Bolduc St-Henri;
Quitté Edouard Brouard à Dolard
Lachance St-Henri; Quitté La J.-F.
Samson à Raymond Ruel St-Jean;
Quitté Jos F. Dussault à A. Lamou-
tagne St-David; Quitté Edm. Ber-
nier à Louis Veilleux Charny; Quitté
Téléphone Brulotte à Thes Bru-
lotte Lauzon; Quitté Jos Bélanger
à Joseph Guay Lévis; Quitté Geo.
Trudel à A. Audet Lévis; Quitté
Achille MacKenzie à Lucien Carrier
St-Henri; Quitté Dme Naz. Gingras
à Jos L. Blodreau St-Romuald; Quitté
Augustin Lavertu à Joseph
Carrier Charny.

Obli. Arthur Alain à Dme I.
Robitaille et F. N. Yankia Lévis;
Oblig. Jos Côté à Arthur Jean St-
Romuald; Oblig. Salomon de Billy
à D. A. Breton et F. Beaulieu
Lauzon; Oblig. Nap Tremblay à
Cyr Vermette St-Jean; Oblig. A.
Dolphe Paquet à Vve O. Fournier
St-David; Oblig. Jacques Carrier à
Dme Naz. Gingras St-Jean; Oblig.
Ovide Girard à Philias Méthot;
Oblig. Jos L. Blodreau à Lucien
Drolet St-Etienne.

Quitté Perc Rev Provincial à succ
Dme Aimé Gagnon St-Romuald;
Quitté Perc Rev Provincial à succ
Geo. Desrochers St-Nicolas; Quitté
Perc Rev Provincial à succ X. Pa-
quet St-Etienne; Quitté Perc Rev
Provincial à succ Pierre Laliberté
St-Jean; Quitté Perc Rev Provincial
Geo. Huard St-Romuald; Quitté
Perc Rev Provincial à succ Fortu-
nat Laliberté St-David; Quitté Perc
Rev Provincial à succ Geo. Boucher
St-Henri; Quitté Perc Rev Provin-
cial à succ Geo. Boucher St-Henri;
Quitté Eusèbe Robarge à Joseph
Dubois St-Nicolas; Quitté Dme Na-
lamontagne et autres à succ F.
Méthot St-Nicolas; Quitté Ferd
Beaurivage à Alfred Huot St-Nico-
las; Quitté Julien Blodreau à Jos
X. Dubois St-Etienne; Quitté Israël
Lafontaine à Jos Paradis St-Etien-
ne; Quitté Dme Geo. Blodreau à
Pierre Labonté St-Jean; Quitté E-
tienne Genest à Jos Boutin-Bou-
rassa St-Romuald; Quitté Vve D.
Laberty à Joseph Goulet St-Ro-
muald; Quitté Vve Dideré Lavertu
à Ferd Brochu St-Romuald; Quitté
Ferdinand Côté à Vve Geo. Huard;
Quitté Théodose Demers à Egidie
Malouin Charny; Quitté Eusèbe La-
rose à Wilfrid Bolduc St-Henri;
Quitté Edouard Brouard à Dolard
Lachance St-Henri; Quitté La J.-F.
Samson à Raymond Ruel St-Jean;
Quitté Jos F. Dussault à A. Lamou-
tagne St-David; Quitté Edm. Ber-
nier à Louis Veilleux Charny; Quitté
Téléphone Brulotte à Thes Bru-
lotte Lauzon; Quitté Jos Bélanger
à Joseph Guay Lévis; Quitté Geo.
Trudel à A. Audet Lévis; Quitté
Achille MacKenzie à Lucien Carrier
St-Henri; Quitté Dme Naz. Gingras
à Jos L. Blodreau St-Romuald; Quitté
Augustin Lavertu à Joseph
Carrier Charny.

Obli. Arthur Alain à Dme I.
Robitaille et F. N. Yankia Lévis;
Oblig. Jos Côté à Arthur Jean St-
Romuald; Oblig. Salomon de Billy
à D. A. Breton et F. Beaulieu
Lauzon; Oblig. Nap Tremblay à
Cyr Vermette St-Jean; Oblig. A.
Dolphe Paquet à Vve O. Fournier
St-David; Oblig. Jacques Carrier à
Dme Naz. Gingras St-Jean; Oblig.
Ovide Girard à Philias Méthot;
Oblig. Jos L. Blodreau à Lucien
Drolet St-Etienne.

Quitté Perc Rev Provincial à succ
Dme Aimé Gagnon St-Romuald;
Quitté Perc Rev Provincial à succ
Geo. Desrochers St-Nicolas; Quitté
Perc Rev Provincial à succ X. Pa-
quet St-Etienne; Quitté Perc Rev
Provincial à succ Pierre Laliberté
St-Jean; Quitté Perc Rev Provincial
Geo. Huard St-Romuald; Quitté
Perc Rev Provincial à succ Fortu-
nat Laliberté St-David; Quitté Perc
Rev Provincial à succ Geo. Boucher
St-Henri; Quitté Perc Rev Provin-
cial à succ Geo. Boucher St-Henri;
Quitté Eusèbe Robarge à Joseph
Dubois St-Nicolas; Quitté Dme Na-
lamontagne et autres à succ F.
Méthot St-Nicolas; Quitté Ferd
Beaurivage à Alfred Huot St-Nico-
las; Quitté Julien Blodreau à Jos
X. Dubois St-Etienne; Quitté Israël
Lafontaine à Jos Paradis St-Etien-
ne; Quitté Dme Geo. Blodreau à
Pierre Labonté St-Jean; Quitté E-
tienne Genest à Jos Boutin-Bou-
rassa St-Romuald; Quitté Vve D.
Laberty à Joseph Goulet St-Ro-
muald; Quitté Vve Dideré Lavertu
à Ferd Brochu St-Romuald; Quitté
Ferdinand Côté à Vve Geo. Huard;
Quitté Théodose Demers à Egidie
Malouin Charny; Quitté Eusèbe La-
rose à Wilfrid Bolduc St-Henri;
Quitté Edouard Brouard à Dolard
Lachance St-Henri; Quitté La J.-F.
Samson à Raymond Ruel St-Jean;
Quitté Jos F. Dussault à A. Lamou-
tagne St-David; Quitté Edm. Ber-
nier à Louis Veilleux Charny; Quitté
Téléphone Brulotte à Thes Bru-
lotte Lauzon; Quitté Jos Bélanger
à Joseph Guay Lévis; Quitté Geo.
Trudel à A. Audet Lévis; Quitté
Achille MacKenzie à Lucien Carrier
St-Henri; Quitté Dme Naz. Gingras
à Jos L. Blodreau St-Romuald; Quitté
Augustin Lavertu à Joseph
Carrier Charny.

Obli. Arthur Alain à Dme I.
Robitaille et F. N. Yankia Lévis;
Oblig. Jos Côté à Arthur Jean St-
Romuald; Oblig. Salomon de Billy
à D. A. Breton et F. Beaulieu
Lauzon; Oblig. Nap Tremblay à
Cyr Vermette St-Jean; Oblig. A.
Dolphe Paquet à Vve O. Fournier
St-David; Oblig. Jacques Carrier à
Dme Naz. Gingras St-Jean; Oblig.
Ovide Girard à Philias Méthot;
Oblig. Jos L. Blodreau à Lucien
Drolet St-Etienne.

Quitté Perc Rev Provincial à succ
Dme Aimé Gagnon St-Romuald;
Quitté Perc Rev Provincial à succ
Geo. Desrochers St-Nicolas; Quitté
Perc Rev Provincial à succ X. Pa-
quet St-Etienne; Quitté Perc Rev
Provincial à succ Pierre Laliberté
St-Jean; Quitté Perc Rev Provincial
Geo. Huard St-Romuald; Quitté
Perc Rev Provincial à succ Fortu-
nat Laliberté St-David; Quitté Perc
Rev Provincial à succ Geo. Boucher
St-Henri; Quitté Perc Rev Provin-
cial à succ Geo. Boucher St-Henri;
Quitté Eusèbe Robarge à Joseph
Dubois St-Nicolas; Quitté Dme Na-
lamontagne et autres à succ F.
Méthot St-Nicolas; Quitté Ferd
Beaurivage à Alfred Huot St-Nico-
las; Quitté Julien Blodreau à Jos
X. Dubois St-Etienne; Quitté Israël
Lafontaine à Jos Paradis St-Etien-
ne; Quitté Dme Geo. Blodreau à
Pierre Labonté St-Jean; Quitté E-
tienne Genest à Jos Boutin-Bou-
rassa St-Romuald; Quitté Vve D.
Laberty à Joseph Goulet St-Ro-
muald; Quitté Vve Dideré Lavertu
à Ferd Brochu St-Romuald; Quitté
Ferdinand Côté à Vve Geo. Huard;
Quitté Théodose Demers à Egidie
Malouin Charny; Quitté Eusèbe La-
rose à Wilfrid Bolduc St-Henri;
Quitté Edouard Brouard à Dolard
Lachance St-Henri; Quitté La J.-F.
Samson à Raymond Ruel St-Jean;
Quitté Jos F. Dussault à A. Lamou-
tagne St-David; Quitté Edm. Ber-
nier à Louis Veilleux Charny; Quitté
Téléphone Brulotte à Thes Bru-
lotte Lauzon; Quitté Jos Bélanger
à Joseph Guay Lévis; Quitté Geo.
Trudel à A. Audet Lévis; Quitté
Achille MacKenzie à Lucien Carrier
St-Henri; Quitté Dme Naz. Gingras
à Jos L. Blodreau St-Romuald; Quitté
Augustin Lavertu à Joseph
Carrier Charny.

Obli. Arthur Alain à Dme I.
Robitaille et F. N. Yankia Lévis;
Oblig. Jos Côté à Arthur Jean St-
Romuald; Oblig. Salomon de Billy
à D. A. Breton et F. Beaulieu
Lauzon; Oblig. Nap Tremblay à
Cyr Vermette St-Jean; Oblig. A.
Dolphe Paquet à Vve O. Fournier
St-David; Oblig. Jacques Carrier à
Dme Naz. Gingras St-Jean; Oblig.
Ovide Girard à Philias Méthot;
Oblig. Jos L. Blodreau à Lucien
Drolet St-Etienne.

Quitté Perc Rev Provincial à succ
Dme Aimé Gagnon St-Romuald;
Quitté Perc Rev Provincial à succ
Geo. Desrochers St-Nicolas; Quitté
Perc Rev Provincial à succ X. Pa-
quet St-Etienne; Quitté Perc Rev
Provincial à succ Pierre Laliberté
St-Jean; Quitté Perc Rev Provincial
Geo. Huard St-Romuald; Quitté
Perc Rev Provincial à succ Fortu-
nat Laliberté St-David; Quitté Perc
Rev Provincial à succ Geo. Boucher
St-Henri; Quitté Perc Rev Provin-
cial à succ Geo. Boucher St-Henri;
Quitté Eusèbe Robarge à Joseph
Dubois St-Nicolas; Quitté Dme Na-
lamontagne et autres à succ F.
Méthot St-Nicolas; Quitté Ferd
Beaurivage à Alfred Huot St-Nico-
las; Quitté Julien Blodreau à Jos
X. Dubois St-Etienne; Quitté Israël
Lafontaine à Jos Paradis St-Etien-
ne; Quitté Dme Geo. Blodreau à
Pierre Labonté St-Jean; Quitté E-
tienne Genest à Jos Boutin-Bou-
rassa St-Romuald; Quitté Vve D.
Laberty à Joseph Goulet St-Ro-
muald; Quitté Vve Dideré Lavertu
à Ferd Brochu St-Romuald; Quitté
Ferdinand Côté à Vve Geo. Huard;
Quitté Théodose Demers à Egidie
Malouin Charny; Quitté Eusèbe La-
rose à Wilfrid Bolduc St-Henri;
Quitté Edouard Brouard à Dolard
Lachance St-Henri; Quitté La J.-F.
Samson à Raymond Ruel St-Jean;
Quitté Jos F. Dussault à A. Lamou-
tagne St-David; Quitté Edm. Ber-
nier à Louis Veilleux Charny; Quitté
Téléphone Brulotte à Thes Bru-
lotte Lauzon; Quitté Jos Bélanger
à Joseph Guay Lévis; Quitté Geo.
Trudel à A. Audet Lévis; Quitté
Achille MacKenzie à Lucien Carrier
St-Henri; Quitté Dme Naz. Gingras
à Jos L. Blodreau St-Romuald; Quitté
Augustin Lavertu à Joseph
Carrier Charny.

Obli. Arthur Alain à Dme I.
Robitaille et F. N. Yankia Lévis;
Oblig. Jos Côté à Arthur Jean St-
Romuald; Oblig. Salomon de Billy
à D. A. Breton et F. Beaulieu
Lauzon; Oblig. Nap Tremblay à
Cyr Vermette St-Jean; Oblig. A.
Dolphe Paquet à Vve O. Fournier
St-David; Oblig. Jacques Carrier à
Dme Naz. Gingras St-Jean; Oblig.
Ovide Girard à Philias Méthot;
Oblig. Jos L. Blodreau à Lucien
Drolet St-Etienne.

Quitté Perc Rev Provincial à succ
Dme Aimé Gagnon St-Romuald;
Quitté Perc Rev Provincial à succ
Geo. Desrochers St-Nicolas; Quitté
Perc Rev Provincial à succ X. Pa-
quet St-Etienne; Quitté Perc Rev
Provincial à succ Pierre Laliberté
St-Jean; Quitté Perc Rev Provincial
Geo. Huard St-Romuald; Quitté
Perc Rev Provincial à succ Fortu-
nat Laliberté St-David; Quitté Perc
Rev Provincial à succ Geo. Boucher
St-Henri; Quitté Perc Rev Provin-
cial à succ Geo. Boucher St-Henri;
Quitté Eusèbe Robarge à Joseph
Dubois St-Nicolas; Quitté Dme Na-
lamontagne et autres à succ F.
Méthot St-Nicolas; Quitté Ferd
Beaurivage à Alfred Huot St-Nico-
las; Quitté Julien Blodreau à Jos
X. Dubois St-Etienne; Quitté Israël
Lafontaine à Jos Paradis St-Etien-
ne; Quitté Dme Geo. Blodreau à
Pierre Labonté St-Jean; Quitté E-
tienne Genest à Jos Boutin-Bou-
rassa St-Romuald; Quitté Vve D.
Laberty à Joseph Goulet St-Ro-
muald; Quitté Vve Dideré Lavertu
à Ferd Brochu St-Romuald; Quitté
Ferdinand Côté à Vve Geo. Huard;
Quitté Théodose Demers à Egidie
Malouin Charny; Quitté Eusèbe La-
rose à Wilfrid Bolduc St-Henri;
Quitté Edouard Brouard à Dolard
Lachance St-Henri; Quitté La J.-F.
Samson à Raymond Ruel St-Jean;
Quitté Jos F. Dussault à A. Lamou-
tagne St-David; Quitté Edm. Ber-
nier à Louis Veilleux Charny; Quitté
Téléphone Brulotte à Thes Bru-
lotte Lauzon; Quitté Jos Bélanger
à Joseph Guay Lévis; Quitté Geo.
Trudel à A. Audet Lévis; Quitté
Achille MacKenzie à Lucien Carrier
St-Henri; Quitté Dme Naz. Gingras
à Jos L. Blodreau St-Romuald; Quitté
Augustin Lavertu à Joseph
Carrier Charny.

Obli. Arthur Alain à Dme I.
Robitaille et F. N. Yankia Lévis;
Oblig. Jos Côté à Arthur Jean St-
Romuald; Oblig. Salomon de Billy
à D. A. Breton et F. Beaulieu
Lauzon; Oblig. Nap Tremblay à
Cyr Vermette St-Jean; Oblig. A.
Dolphe Paquet à Vve O. Fournier
St-David; Oblig. Jacques Carrier à
Dme Naz. Gingras St-Jean; Oblig.
Ovide Girard à Philias Méthot;
Oblig. Jos L. Blodreau à Lucien
Drolet St-Etienne.

Quitté Perc Rev Provincial à succ
Dme Aimé Gagnon St-Romuald;
Quitté Perc Rev Provincial à succ
Geo. Desrochers St-Nicolas; Quitté
Perc Rev Provincial à succ X. Pa-
quet St-Etienne; Quitté Perc Rev
Provincial à succ Pierre Laliberté
St-Jean; Quitté Perc Rev Provincial
Geo. Huard St-Romuald; Quitté
Perc Rev Provincial à succ Fortu-
nat Laliberté St-David; Quitté Perc
Rev Provincial à succ Geo. Boucher
St-Henri; Quitté Perc Rev Provin-
cial à succ Geo. Boucher St-Henri;
Quitté Eusèbe Robarge à Joseph
Dubois St-Nicolas; Quitté Dme Na-
lamontagne et autres à succ F.
Méthot St-Nicolas; Quitté Ferd
Beaurivage à Alfred Huot St-Nico-
las; Quitté Julien Blodreau à Jos
X. Dubois St-Etienne; Quitté Israël
Lafontaine à Jos Paradis St-Etien-
ne; Quitté Dme Geo. Blodreau à
Pierre Labonté St-Jean; Quitté E-
tienne Genest à Jos Boutin-Bou-
rassa St-Romuald; Quitté Vve D.
Laberty à Joseph Goulet St-Ro-
muald; Quitté Vve Dideré Lavertu
à Ferd Brochu St-Romuald; Quitté
Ferdinand Côté à Vve Geo. Huard;
Quitté Théodose Demers à Egidie
Malouin Charny; Quitté Eusèbe La-
rose à Wilfrid Bolduc St-Henri;
Quitté Edouard Brouard à Dolard
Lachance St-Henri; Quitté La J.-F.
Samson à Raymond Ruel St-Jean;
Quitté Jos F. Dussault à A. Lamou-
tagne St-David; Quitté Edm. Ber-
nier à Louis Veilleux Charny; Quitté
Téléphone Brulotte à Thes Bru-
lotte Lauzon; Quitté Jos Bélanger
à Joseph Guay Lévis; Quitté Geo.
Trudel à A. Audet Lévis; Quitté
Achille MacKenzie à Lucien Carrier
St-Henri; Quitté Dme Naz. Gingras
à Jos L. Blodreau St-Romuald; Quitté
Augustin Lavertu à Joseph
Carrier Charny.

Obli. Arthur Alain à Dme I.
Robitaille et F. N. Yankia Lévis;
Oblig. Jos Côté à Arthur Jean St-
Romuald; Oblig. Salomon de Billy
à D. A. Breton et F. Beaulieu
Lauzon; Oblig. Nap Tremblay à
Cyr Vermette St-Jean; Oblig. A.
Dolphe Paquet à Vve O. Fournier
St-David; Oblig. Jacques Carrier à
Dme Naz. Gingras St-Jean; Oblig.
Ovide Girard à Philias Méthot;
Oblig. Jos L. Blodreau à Lucien
Drolet St-Etienne.

Quitté Perc Rev Provincial à succ
Dme Aimé Gagnon St-Romuald;
Quitté Perc Rev Provincial à succ
Geo. Desrochers St-Nicolas; Quitté
Perc Rev Provincial à succ X. Pa-
quet St-Etienne; Quitté Perc Rev
Provincial à succ Pierre Laliberté
St-Jean; Quitté Perc Rev Provincial
Geo. Huard St-Romuald; Quitté
Perc Rev Provincial à succ Fortu-

Un ménage qui cite des faits

M. GAUDIAS CÔTÉ, UN MÉCANICIEN EXPERT QUÉBÉCOIS, DÉCLARE QU'IL NE POUVAIT PAS LUI-MÊME RÉPARER LA SANTÉ, GRÂCE AU TANLAC.

"Le Tanlac a fait tant de bien, à mon épouse et à moi-même que j'estime qu'il est de mon devoir de le faire savoir à tous." Telles sont les paroles prononcées récemment par M. Gaudias Côté, au cours d'une conversation avec un représentant du Tanlac. M. Côté est un mécanicien expert du Canadien-Nord, à Limoges. Il demeure à Québec, rue Boisseau, No 137.

"Pendant un grand nombre d'années j'ai été dans un état de santé déplorable par suite de mal à l'estomac. Rien de ce que je mangeais ne me réussissait et tout me tournait sur le cœur. J'avais de continuels maux de tête et en ces derniers temps j'étais tellement affaibli que parfois je pouvais à peine me tenir debout.

"Plusieurs de mes amis avaient pris du Tanlac et cette préparation pharmaceutique leur avait fait tant de bien que je me décidai à mon tour à en faire l'essai. J'estime que la rapidité avec laquelle le Tanlac m'a remis sur pied tient tout simplement du merveilleux. Il commença par me donner un appétit d'ogre. Je pus faire de bons repas sans en être incommodé par la suite. Je pris rapidement des forces tellement, qu'aujourd'hui, je puis faire ma journée de travail sans la moindre fatigue.

"Ma femme était dans un déplorable état de santé vers cette époque. Elle digérait tellement mal qu'elle ne pouvait presque plus rien manger. Toujours souffrante elle ne pouvait se coucher car elle était rendue de fatigue. Elle était si nerveuse que le moindre bruit l'inquiétait. On ne put la faire dormir pendant de longs moments tremblants.

"Lorsqu'elle eut constaté de ses propres yeux le bien immense que me faisait le Tanlac elle commença à en prendre. Ce merveilleux médicament lui fit tant de bien que je lui en garde une reconnaissance profonde. Maintenant elle mange et digère bien. Elle est assez forte pour faire sans fatigue tout son travail à la maison. Son système nerveux est revenu à la normale et elle déclare qu'elle ne s'est pas si bien portée depuis vingt ans. Nous ne pouvons faire de trop grands éloges du Tanlac."

Le Tanlac est en vente à Québec, à la Pharmacie Joliveau, et chez MM. Martel & Dion, Pharmaciens et à Lévis, chez M. Maurice Dion, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

ST-JOACHIM

VISITE
Le 30 avril M. l'abbé Boivin de Pointe au Pic était de passage au presbytère.

MARIAGES

Le 24 mai, M. Joseph Gaudios Paré conduisit à l'autel Mlle Marie-Blanche Paré.
Le 30 mai, M. Herménégilde L'Heureux conduisit à l'autel Mlle Marie Anne Gailbault, tous de cette paroisse.

FÊTE

Le 22 mai, les Dames Religieuses célébraient le 39e anniversaire sacerdotal de notre vénéré Pasteur. Les chants et les déclamations rendus par les élèves ont été vivement applaudis.

BAPTÊMES
Le 24 mai, M. et Mme Louis

CHEZ LES OUVRIERS

Ce soir — Les contre-maitres — Les employés de chemins de fer — Le travail et la religion

CE SOIR

A la bourse du Travail: Fraternité nationale des cordonniers-machinistes Union nationale catholique des horlogers-bijoutiers.
Union nationale des employés du département du feu.

A LA SALLE ST-PIERRE

Union nationale catholique des peintres de Québec.

LES CONTRE-MAITRES

Demain soir à la Bourse du travail aura lieu la réunion bi-mensuelle de l'Union nationale des contre-maitres.

LES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER

Tous les membres de la Fraternité des Employés de Chemin de fer, loge 509, sont invités à se rendre à la salle Martineau, demain soir, pour assister à leur réunion régulière.

LE TRAVAIL ET LA RELIGION

Ce que M. de Mun avait vu d'une façon très claire, c'était la nécessité de maintenir "confessionnelle" son action ouvrière. Si on avait suivi davantage dans cette voie, on n'aurait pas eu à déplorer l'aggravation de la question sociale en France, ou ailleurs.

Cette part de la religion dans la formation de l'ouvrier, non moins que de tous les autres hommes, est aujourd'hui reconnue par les têtes qui pensent. On a pu lire dans le *Matin*, de Paris, cette dépêche de Londres qui, pour être écrite en mauvais français, est cependant claire:

"Londres, 1er septembre. — Une conférence internationale sur le travail et la religion" se tient cette semaine à Londres.
"L'objet de la discussion à la séance d'aujourd'hui fut le danger matérialisme pour les ouvriers."

M. Barnes, membre travailliste du Parlement, qui présidait, prononça un discours dont les phrases

Treize de même jour aussi, M. et Mme Omer Sallant.

Le 6 juin M. Louis Chevalier.

FUNÉRAILLES

Le 5 juin était conduite à sa dernière demeure Dame Anna Thomaslin épouse de Steur Louis Chevalier âgée de 41 ans. Une foule très nombreuse de parents et d'amis assistaient aux funérailles. La défunte laisse pour plusieurs son départ un époux, deux petits enfants, son père et plusieurs frères et sœurs.

SACRÉ-CŒUR

La fête du Sacré-Cœur a été célébrée d'une manière grandiose dans notre petite église parée de ses ornements de fête. A 7 1/2 heures, grand-messe solennelle, communion générale, exposition du Saint-Sacrement pendant toute la journée. Le soir à 7 heures, heure d'adoration et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Votre magasin qui n'est pas tout à fait représentatif d'une petite boutique, annoncez-le dans les petites annonces de l'Action Catholique et alors, c'est un profit quotidien que vous en tirez.

ses suivantes donneront une idée

exacte, de son ton général: "Beaucoup de personnes croient que le travail est une question de pain et de beurre. Il n'en est rien. C'est une question d'instruction, d'une question religieuse, une question de statut convenable pour l'homme en tant qu'homme et pas seulement en tant qu'ouvrier."

"Les ouvriers, en général, veulent, dans la communauté, un 'place égale à celle des autres. Ils veulent être considérés comme des êtres humains sensibles et partager les bénéfices de l'instruction et d'une compréhension plus étendue de ces problèmes élevés de l'âme humaine qui en dépit de la chasse universelle à la richesse et aux jouissances extérieures, se posent aujourd'hui devant l'humanité et présentent les vieilles énigmes sous des formes nouvelles. Le matérialisme ne peut rien leur donner de tout cela."

En conséquence, M. Barnes, ne se qu'on doit combattre la conception matérialiste de la vie. Il n'est pas pessimiste, à confiance dans le bon sens de la race humaine et croit que les dangers du matérialisme seront surmontés."

Il n'entendait dans ces paroles un écho, très affaibli sans doute mais réel, de l'encyclique sur la Condition des ouvriers?

LES GREVES

Les Syndicats catholiques mettent le droit de grève pour soutenir des revendications légitimes. En raison des conséquences fâcheuses découlant souvent de l'exercice de ce droit, la grève ne peut être votée que lorsque tous les moyens de conciliation auront été épuisés. Le vote doit avoir lieu à une majorité des trois quarts des membres de la corporation intéressée. Avant et durant le conflit, les Syndicats libres doivent élire pour discuter avec les patrons, des représentants autorisés de la profession, et n'abandonner en aucun cas leurs intérêts à des délégués étrangers à la profession ou à la religion.

MANUEL DE CUISINE

Le "Manuel de Cuisine raisonnée", volume de 410 pages, in-12, grand format, œuvre de l'Ecole Ménagère de Saint-Pascal, est en vente au Secrétariat des Œuvres, 101 rue Ste-Anne Québec, Casier, 126, au prix de \$1.00, ou par la poste, \$1.10.

Pour achat en gros, s'adresser à l'Ecole Ménagère de Saint-Pascal, Comité de Kamouraska, ou à la Congrégation de Notre-Dame, 1010 rue Atwater, Montréal, qui accorderont un escompte raisonnable.

Comme il est dit dans sa préface, le livre n'enseigne rien d'irréalisable, mais uniquement ce qui a été enseigné et pratiqué à l'Ecole Ménagère. Ingrédients, poids, mesures, termes employés, sont familiers à tout le public canadien, contrairement à tant d'ouvrages d'outre-mer qui préconisent ce qui est irréalisable ici.

Le "Manuel de Cuisine raisonnée" s'envole rapidement.

PETITES ANNONCES

Tarif des petites annonces classées

STATIONNEMENT PAYABLE D'AVANCE, au choix de 10 sous additionnels et autres dans nos bureaux.

ON DEMANDE. — A LOUER. — A VENDRE. — PERDU. — TROUVÉ. — RECHERCHES, etc.

10 sous pour 20 mots, 15 sous par chaque mot supplémentaire.

6 insertions pour le prix de 50.

10 insertions pour le prix de 60.

20 insertions pour le prix de 70.

30 insertions pour le prix de 80.

40 insertions pour le prix de 90.

50 insertions pour le prix de 100.

60 insertions pour le prix de 110.

70 insertions pour le prix de 120.

80 insertions pour le prix de 130.

90 insertions pour le prix de 140.

100 insertions pour le prix de 150.

110 insertions pour le prix de 160.

120 insertions pour le prix de 170.

130 insertions pour le prix de 180.

140 insertions pour le prix de 190.

150 insertions pour le prix de 200.

160 insertions pour le prix de 210.

170 insertions pour le prix de 220.

180 insertions pour le prix de 230.

190 insertions pour le prix de 240.

200 insertions pour le prix de 250.

210 insertions pour le prix de 260.

220 insertions pour le prix de 270.

230 insertions pour le prix de 280.

240 insertions pour le prix de 290.

250 insertions pour le prix de 300.

260 insertions pour le prix de 310.

270 insertions pour le prix de 320.

280 insertions pour le prix de 330.

290 insertions pour le prix de 340.

300 insertions pour le prix de 350.

310 insertions pour le prix de 360.

320 insertions pour le prix de 370.

330 insertions pour le prix de 380.

340 insertions pour le prix de 390.

350 insertions pour le prix de 400.

360 insertions pour le prix de 410.

370 insertions pour le prix de 420.

380 insertions pour le prix de 430.

390 insertions pour le prix de 440.

400 insertions pour le prix de 450.

410 insertions pour le prix de 460.

420 insertions pour le prix de 470.

430 insertions pour le prix de 480.

440 insertions pour le prix de 490.

450 insertions pour le prix de 500.

460 insertions pour le prix de 510.

470 insertions pour le prix de 520.

480 insertions pour le prix de 530.

490 insertions pour le prix de 540.

500 insertions pour le prix de 550.

510 insertions pour le prix de 560.

520 insertions pour le prix de 570.

530 insertions pour le prix de 580.

540 insertions pour le prix de 590.

550 insertions pour le prix de 600.

560 insertions pour le prix de 610.

570 insertions pour le prix de 620.

580 insertions pour le prix de 630.

590 insertions pour le prix de 640.

600 insertions pour le prix de 650.

Service amélioré entre Québec et Montréal

VIA LE PACIFIQUE CANADIEN

Le public voyageur notera le nouveau service des trains du Pacifique Canadien entre Québec et Montréal, actuellement en vigueur.

L'heure normale (d'après le soleil) régit le mouvement de tous les trains. On ajoutera donc une heure aux heures indiquées d'après le système de l'économie de la lumière.

LES TRAINS LAISSENT LA GARE DU PALAIS comme suit: 7.50 A. M. — Local. — Dimanche excepté.

Pour Trois-Rivières, Montréal et stations intermédiaires. Entre à Gars Viger, Montréal, à 2.30 P. M.

7.50 A. M. — Local. — Dimanche excepté.

Pour Trois-Rivières, Montréal et stations intermédiaires.

2.00 P. M. — "La Frontenac". — Quotidien.

Pour Montréal et stations intermédiaires suivantes: Pont Rouge et Portneuf (pour Montréal et au-delà), Batiscan, Trois-Rivières, Berthier, Jct., Lanoraie, St-Martin, Jct., Montréal, Oues, Westmount, Entre à Gare Windsor, Montréal, à 7.15 P. M.

3.30 P. M. — Local. — Dimanche excepté.

Pour Trois-Rivières et stations intermédiaires.

4.20 P. M. — "La Viger". — Dimanche excepté.

Pour Montréal, Seuls arrêts à LORETE, Trois-Rivières, Yamachiche, Lonsville, Lanoraie, St-Martin, Jct., Laval des Rapides (pour passagers de Québec et Trois-Rivières), Mtl, Jct., Entre à Montréal, Gare Viger, à 9.20 P. M.

10.45 P. M. — Local. — Quotidien.

Pour Montréal et stations intermédiaires. Entre à Gare Viger, à 11.30 A. M.

LES TRAINS ENTRENT A LA GARE DU PALAIS comme suit:

5.30 A. M. — Local. — Quotidien.

De Montréal (12.45 P. M., Gare Viger) et stations intermédiaires.

5.30 A. M. — Local. — Dimanche excepté.

De Trois-Rivières (6.00 A. M.) et stations intermédiaires.

1.55 P. M. — Local. — Dimanche excepté.

De Montréal (7.50 A. M., Gare Viger) et stations intermédiaires.

2.00 P. M. — "La Frontenac". — Quotidien.

De Montréal (9.45 A. M., Gare Windsor) et stations suivantes: St-Martin, Jct., Lanoraie, Berthier, Jct., Lonsville et Yamachiche, à ces deux endroits, le dimanche seulement). Trois-Rivières, Batiscan et Portneuf (à ces deux endroits, pour passagers de Montréal et au-delà).

8.45 P. M. — Local. — Dimanche seulement.

De Trois-Rivières (6.00 P. M.) et stations intermédiaires.

9.15 P. M. — "La Viger". — Dimanche excepté.

De Montréal (4.15 P. M., Gare Viger). Seuls arrêts à Mtl, Jct., Lanoraie, St-Martin, Jct., Lanoraie, Trois-Rivières, Batiscan (pour passagers de Montréal et Trois-Rivières), Portneuf.

Une petite annonce placée dans l'ACTION CATHOLIQUE peut vous rapporter au centuple.

CARTES D'AFFAIRES

Edifice: Langlois & Paradis. QUEBEC, P. Q. 17, rue St-Jacques.
Louis Philippe Morin, L.A.C.G.A. Eugène Barry, L.A.C.G.A.
MORIN & BARRY
COMPTABLES LICENCIÉS
COMPTABILITÉ, VERIFICATION, ADMINISTRATION, ARBITRAGE, DISSOLUTIONS, LIQUIDATION, ORGANISATION DE COMPAGNIES
Prospectus sur demande
Représentants de: The Shaw Correspondence School, Toronto.

MEDECINS

Dr J. Albert Jinehreau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne
SPECIALISTE
Toux, Nez, Gorge et Outils
CONSULTATIONS: 1 de 10 heures.
A. M., 8 heures, P. M., et rue de l'Église DesFossés QUÉBEC

741 5774

J.-J. TOUSIGNANT, M. D.
DES HOPITALS DE PARIS
Spécialité: yeux, oreilles, nez et gorge.

Consultations: 10 à 12 h. 2 à 4 h. 7 à 8 h. 9 h. et après

525, RUE ST-JEAN QUÉBEC.

741 5774

Dr REVE PLAMONDON
Ex-Médecin des Hôpitaux de Paris
Spécialité: Vues, Otitis-Moyennes
Bureau: 10 rue St-Jacques, Tél: 2002
Résidence: 164 rue St-Jacques, Tél: 1132

10.45 P. M. — Local. — Quotidien.

Pour Montréal et stations intermédiaires. Entre à Gare Viger, à 11.30 A. M.

LES TRAINS ENTRENT A LA GARE DU PALAIS comme suit:

5.30 A. M. — Local. — Quotidien.

De Montréal (12.45 P. M., Gare Viger) et stations intermédiaires.

5.30 A. M. — Local. — Dimanche excepté.

De Trois-Rivières (6.00 A. M.) et stations intermédiaires.

1.55 P. M. — Local. — Dimanche excepté.

De Montréal (7.50 A. M., Gare Viger) et stations intermédiaires.

2.00 P. M. — "La Frontenac". — Quotidien.

De Montréal (9.45 A. M., Gare Windsor) et stations suivantes: St-Martin, Jct., Lanoraie, Berthier, Jct., Lonsville et Yamachiche, à ces deux endroits, le dimanche seulement). Trois-Rivières, Batiscan et Portneuf (à ces deux endroits, pour passagers de Montréal et au-delà).

8.45 P. M. — Local. — Dimanche seulement.

De Trois-Rivières (6.00 P. M.) et stations intermédiaires.

9.15 P. M. — "La Viger". — Dimanche excepté.

De Montréal (4.15 P. M., Gare Viger). Seuls arrêts à Mtl, Jct., Lanoraie, St-Martin, Jct., Lanoraie, Trois-Rivières, Batiscan (pour passagers de Montréal et Trois-Rivières), Portneuf.

Une petite annonce placée dans l'ACTION CATHOLIQUE peut vous rapporter au centuple.

8.45 P. M. — Local. — Dimanche seulement.

De Trois-Rivières (6.00 P. M.) et stations intermédiaires.

9.15 P. M. — "La Viger". — Dimanche excepté.

De Montréal (4.15 P. M., Gare Viger). Seuls arrêts à Mtl, Jct., Lanoraie, St-Martin, Jct., Lanoraie, Trois-Rivières, Batiscan (pour passagers de Montréal et Trois-Rivières), Portneuf.

Une petite annonce placée dans l'ACTION CATHOLIQUE peut vous rapporter au centuple.

8.45 P. M. — Local. — Dimanche seulement.

De Trois-Rivières (6.00 P. M.) et stations intermédiaires.

9.15 P. M. — "La Viger". — Dimanche excepté.

De Montréal (4.15 P. M., Gare Viger). Seuls arrêts à Mtl, Jct., Lanoraie, St-Martin, Jct., Lanoraie, Trois-Rivières, Batiscan (pour passagers de Montréal et Trois-Rivières), Portneuf.

Une petite annonce placée dans l'ACTION CATHOLIQUE peut vous rapporter au centuple.

8.45 P. M. — Local. — Dimanche seulement.

De Trois-Rivières (6.00 P. M.) et stations intermédiaires.

9.15 P. M. — "La Viger". — Dimanche excepté.

De Montréal (4.15 P. M., Gare Viger). Seuls arrêts à Mtl, Jct., Lanoraie, St-Martin, Jct., Lanoraie, Trois-Rivières, Batiscan (pour passagers de Montréal et Trois-Rivières), Portneuf.

Une petite annonce placée dans l'ACTION CATHOLIQUE peut vous rapporter au centuple.

8.45 P. M. — Local. — Dimanche seulement.

De Trois-Rivières (6.00 P. M.) et stations intermédiaires.

9.15 P. M. — "La Viger". — Dimanche excepté.

De Montréal (4.15 P. M., Gare Viger). Seuls arrêts à Mtl, Jct., Lanoraie, St-Martin, Jct., Lanoraie, Trois-Rivières, Batiscan (pour passagers de Montréal et Trois-Rivières), Portneuf.

Une petite annonce placée dans l'ACTION CATHOLIQUE peut vous rapporter au centuple.

8.45 P. M. — Local. — Dimanche seulement.

De Trois-Rivières (6.00 P. M.) et stations intermédiaires.

9.15 P. M. — "La Viger". — Dimanche excepté.

COURRIER DE
GRAND-MÈRE

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR

Grand-Mère, Champlain, 16.—La procession du Très Saint-Sacrement, en l'honneur de la fête du Sacré-Cœur, a eu lieu après la grande messe, dimanche dernier.

Une foule recueillie suivait pieusement le Très Saint Sacrement. Toutes les principales sociétés religieuses et de bienfaisance, bannières et drapeaux en tête, se sont fait un devoir de suivre en corps; les membres de la fanfare ont aussi tenu à faire la procession et nous ont joué de très beaux morceaux.

La température magnifique que nous avons eu dimanche, a été admirablement bien préparée pour que la procession ait lieu.

PETITES NOTES
On nous apprend que les "petits" et grands ponts sur les Rivières des Prairies seront construits pour cet automne, on doit en commencer la construction sous peu.

La magnifique température que nous avons depuis quelque temps est d'un très bon effet sur les semences, si nos prévisions sont bonnes les récoltes de légumes seront particulièrement très bonnes cette année.

On projette de faire l'installation d'une route rurale, pour la distribution des malles, qui devra passer par le "Grand Rang de la paroisse de St-Séverin" et revenir par le même Rang.

On projette l'ouverture d'une rue entre les propriétés de Dame Vve E. S. de Carufel et de M. Joseph Leduc et qui reliera les rues Notre-Dame et Ste-Cécile. L'ouverture de cette rue contribuerait pour beaucoup à faire progresser la construction dans notre ville.

On projette de construire un agrandissement à la bâtisse actuelle de notre Académie Commerciale. On a quelque peu discuté le projet de construire une nouvelle école sur un plan plus moderne, mais le coût excessif des matériaux et de la main-d'œuvre ne s'accordent pas avec nos moyens pécuniaires actuels. Il paraît donc probable qu'un agrandissement à la bâtisse actuelle rencontrera l'approbation générale de tous nos concitoyens.

ACCIDENTS

Un grave accident vient d'arriver à un automobiliste et quelques dames alors qu'elles revenaient d'une excursion aux Piles. Par manque de prudence de la part du chauffeur, parait-il, dans un tournant de la route, l'auto filant à une bonne vitesse, se mal conduisit, passa tout droit et alla se renverser sur le talus du chemin. Plusieurs personnes ont été blessées assez sérieusement.

Un autre accident d'auto est arrivé, il y a quelques jours, en face de l'Hôtel Central, aux coins des rues de la Roche et Ste-Catherine. Deux automobiles qui filaient à une bonne allure se sont télescopées.

Heureusement, aucune des personnes qui étaient dans ces machines ne furent blessées sérieusement, mais les autos furent considérablement endommagées et les chauffeurs furent quittes pour la peur, se promettant bien d'être plus prudents à l'avenir.

FUNÉRAILLES

Lundi, 31 mai dernier, en l'église St-Paul de Grand-Mère, ont eu lieu le service et les funérailles de Dame Alice Garneau, épouse de M. Willie Deslauriers. Le service a été chanté par le Rév. Alphé Moncreau, vicaire, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La défunte était portée par ses beaux-frères : MM. Jos. Deslauriers, Alf. St-Onge, Eug. Charrier et Thos. Giguère.

M. Willie Deslauriers, époux de la défunte, et Nestor Bellemare, son fils adoptif et une foule de parents et d'amis de la famille suivaient le corbillard.

À la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

AUTRE ACCIDENT

Un grave accident vient d'arriver à Gaston, enfant de M. Vic. Campeau. L'enfant, âgé de 5 ans, par imprudence, s'est fait prendre dans l'une des roues de l'arrosoir de la ville et fut traîné plusieurs pieds avant que le charretier s'aperçut de l'accident. Celui-ci porta immédiatement secours à l'enfant qui souffrait de contusions à la tête et à différentes parties du corps; il a de plus la cheville du pied cassé et un bras disloqué. Le petit malade est sous les soins du Dr Dixon et se remettra probablement de ses blessures.

UN GROS BORDEREAU

S'il faut en croire "Le Digesteur", organe de la Laurentide Co., de cette ville, le plus gros bordereau de paiement payé par cette dite Compagnie, pour une quinzaine d'ouvrages depuis sa fondation, fut celui couvrant les 15 jours de travail finissant le 15 mai. On a payé un total de \$98,469.30 de salaires. Ce montant dépassera de beaucoup la jolie somme de \$100,000.00, prochainement, en rapport avec la récente augmentation de salaire des employés de cette dite Compagnie, cette dite augmentation prenant effet depuis le 3 juin dernier.

DECÈDES

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Arthur Houle, de cette ville. M. Houle reste à Grand-Mère depuis nombre d'années. Nous lui offrons ainsi qu'à sa famille nos plus sincères sympathies dans la perte douloureuse qu'il vient de faire.

NOTES FINANCIÈRES

Un rapport soumis à M. J. C.

ningham, président du Comité des Citoyens de cette ville, par le comptable en chef de la ville, M. Léo Vidal, montre que la gestion administrative des affaires de notre ville, pour l'année courante, a été financièrement de beaucoup plus avantageuse à celle de l'année 1919.

Les arrérages de taxes, redevances pour l'eau et l'électricité ainsi que les intérêts accumulés s'élevaient à la somme de \$41,341.26 en 1919. Cette année, il ne restait plus qu'à percevoir une balance de \$10,203.63. Voici le détail de ces montants:

Taxes	Arrérages
Taxes.....	\$2,133.86
Eau.....	12,572.14
Electricité.....	1,960.00
Intérêt accumulé.....	11,765.26

Total.....\$1,341.26

Taxes	Perçu depuis juillet 1919
Taxes.....	\$18,576.56
Eau.....	11,000.61
Electricité.....	1,809.05
Intérêt accumulé.....	9,842.38

Total.....\$41,227.63

Taxes	Balance due le 1er juin 1920
Taxes.....	\$ 6,558.30
Eau.....	1,571.53
Electricité.....	150.92
Intérêt accumulé.....	1,922.85

Total.....\$10,203.63

À part ces \$41,227.63 collectées pour dettes dues à la ville depuis nombre d'années, dont plusieurs dataient d'il y a quatre ou cinq ans, la ville a déjà perçu, durant l'année courante, une somme de \$57,351.81 sur un total de \$71,756.59 à percevoir, ce qui laisse une balance de \$24,608.41 à collecter encore. Dans ce total sont compris les \$10,203.63 provenant de la dette ci-dessus détaillée.

Comme l'année fiscale de la ville se termine au 31 juillet prochain, il reste donc à la ville amplement de temps pour faire la collection de la balance qui lui est due et nul doute qu'au 1er août tous nos concitoyens auront compris leurs devoirs et qu'ils se seront acquittés de leurs dûs pour la meilleure administration de notre chose municipale.

L'état financier que nous donnons ci-dessus montre ce que vaut une administration basée sur un système d'affaires bien ordonné.

Cette année, nous le prouverons, les revenus de la ville dépasseront les dépenses et on croit qu'avec une légère augmentation dans le pourcentage de la taxe municipale, qu'il y aura assez de fonds de réserve, l'année prochaine, pour permettre de réduire une partie de la dette en obligations contractées par la corporation.

Comme on le voit, par le tableau ci-dessus, ce rapport est des plus encourageants et montre qu'avec de l'entente et du système l'état de nos finances municipales s'améliorera de jour en jour.

PLAN D'ASSURANCE MUTUELLE

La Compagnie Laurentide Ltd., de cette ville, vient d'adopter pour l'avantage de tous ses employés un plan d'assurance-vie et pour la maladie, qui mérite certainement d'être publié.

Sous le contrôle de la "Metropolitan Life Insurance Co.", on vient d'inaugurer un système d'assurance mutuelle parmi plus de 75% des employés de cette importante com-

pagnie. Moyennant une légère contribution mensuelle chaque employé, vieux ou jeune, malade ou non, peut, sans aucun examen médical, appartenir à la "Laurentide Mutual Benefit Association". Voici quelques-uns des principaux points de la dite société:

Les membres gagnant jusqu'à \$1,500 par an, payeront une cotisation hebdomadaire de 25 centimes, ceux qui gagnent de \$1,500 à \$2,000 payeront 50 centimes par semaine, et toutes personnes gagnant plus de \$2,000 par an payeront 75 centimes par semaine.

La Life Extension Institute et la Metropolitan Life Insurance Co., donneront les bénéfices au complet. La Société de Secours Mutuel de la Laurentide en assurera l'administration.

Une personne payant 25 centimes par semaine aura droit à une prime d'assurance de mille piastres, et à \$10.00 par semaine pendant 26 semaines, par année, comme secours en maladie, les personnes payant 50 centimes auront droit aux doubles bénéfices en maladie et à une police de \$2,000, et les personnes payant 75 centimes par semaine auront droit à \$3,000, et à une prime de \$30.00 par semaine en maladie durant 26 semaines par année.

Aucun point des avantages de cette société de Secours Mutuel n'entrera en conflit avec la Loi Municipale des compensations.

En reconnaissance du nombre d'années de service, de la loyauté et de la coopération témoignées par ses employés, la Compagnie Laurentide Limitée s'est engagée à payer, à ses frais exclusifs, une assurance de \$100.00 additionnels pour chaque période de 3 années de service continue que l'employé a été au service de la dite Compagnie. Cette mesure a force rétroactive et ne coûte rien à l'employé.

Ce plan d'assurance rencontre la presque totalité des adhésions parmi tous les employés de cette importante industrie. À Grand-Mère, et nous croyons devoir ajouter que nous croyons réellement à l'avenir pour tous ces employés de leur conseiller de faire partie de cette association de bienfaisance qui sera certainement une sauvegarde pour eux et toute leur famille en cas de maladie ou de mortalité.

RÈGLEMENT

Notre Conseil de ville à sa dernière séance régulière a passé un important règlement des plus rigoureux afin de prévenir le recel d'objets volés, vendus aux marchands de bric-à-brac. Ce règlement prendra effet ces jours-ci.

Depuis un certain temps, parait-il, on s'apercevait que certains trafiquants achetaient d'enfants malheureux certains matériaux qui, sans aucun doute, provenaient de vols faits à la Compagnie Laurentide ou ailleurs. Sur plaintes de la dite Compagnie et de plusieurs de nos contribuables la ville, afin de faire cesser ces abus, ordonna un Règlement très sévère obligeant le paiement d'une forte taxe à toute personne désirant faire le commerce d'objets de secondes mains et, de plus, les soumettant à des règlements des plus sévères.

Ce règlement est certainement une belle affaire et nous croyons qu'il mettra fin aux abus déplorable qui se commettaient parmi certaines jeunesse de notre ville.

CHOSSES MUNICIPALES

On a commencé, ces jours der-

niers, sous la direction de M. Almé Ally, entrepreneur, à faire d'importantes changements à l'Hôtel de ville, afin de pouvoir donner des bureaux plus spacieux aux comptables et de construire des bureaux privés pour le gérant et le secrétaire-trésorier, on s'attend que ces améliorations seront terminées pour le premier juillet prochain. En attendant, toute la phalange des employés de l'Hôtel de ville prennent le frais... dans la salle des séances de l'Hôtel de ville, au deuxième étage. Après les réparations terminées on se propose de prendre cette grande salle des réceptions pour les grandes réunions du Conseil et pour les sessions de la Cour.

—MM. Landais Pratte, Ludger Champigny et Bérubé, évaluateurs, viennent de terminer leur travail et le rôle des impositions est maintenant prêt, de sorte que tous les propriétaires peuvent s'informer à l'Hôtel de ville s'il y a des changements dans l'évaluation de leurs propriétés.

Toutes personnes voulant porter plaintes pour ce qu'il croira être une injustice, dans son évaluation municipale, pourra adresser sa requête au gérant de la ville, d'ici le 4 juillet prochain.

D'après les estimateurs, la ville possède des valeurs immobilières taxatives jusqu'à concurrence de \$2,955,000 soit une augmentation de valeur de \$150,000 sur l'année dernière.

On discutera, dans une séance prochaine de notre Conseil, quel sera le pourcentage de la taxe à payer, mais tout laisse prévoir que pour faire face aux dettes de notre Corporation on se verra dans l'obligation de prélever la taxe actuelle.

—Enfin... pour répondre aux cris de toutes sortes, et quelquefois aux imprécations de nos nombreux hommes d'affaires et promeneurs qui utilisent la route Grand-Mère-Trois-Rivières, notre Conseil de ville s'est décidé à faire une "humaine" demande au gouvernement provincial afin de faire faire au plus tôt possible les réparations nécessaires dans la fameuse côte Beau-

pré, de l'autre côté de la paroisse de Ste-Flore, en arrivant à Shawinigan. Depuis trois semaines bientôt que cette route est en construction et que cette petite partie du chemin est en très mauvais état, nous espérons que nos autorités provinciales se réveilleront enfin et nous donneront justice.

—Dans une dernière session de notre Conseil municipal on a autorisé l'avocat Thibault Rinfret, de Montréal, avocat de notre Conseil, à prendre des procédures contre un certain M. Brunet, de Montréal, en recouvrement d'une somme de \$15,000 que devrait lui dit Brunet à notre ville. Cette somme représente le capital et les intérêts d'un fonds d'amortissement de débiteurs déposés entre les mains du dit Brunet, depuis plusieurs semaines.

—Adn de leur accorder leur licence de pilote, le major Breadner du Conseil d'Aviation Canadien est venu à Grand-Mère, dernièrement pour examiner un vol d'essai par nos aviateurs locaux, le lieutenant Stuart Graham et M. H. Allen Wilson. Ces deux aviateurs firent avec succès deux envolées, l'une de Grand-Mère à Berthierville, et l'autre de Grand-Mère à Louiseville et au Lac St-Pierre.

Vu les succès de ces deux aviateurs on peut être assuré que leur licence leur sera octroyée.

LES MAGASINS PAQUET FERMERONT À 5 HEURES P. M. TOUS LES JOURS PENDANT JUILLET ET AOÛT.
FAITES VOS ACHATS À BONNE HEURE.

VENEZ COMPLETER Votre TOILETTE

POUR LA FÊTE DE JEUDI. VOUS N'AVEZ PLUS QUE DEUX JOURS. NOS ASSORTIMENTS CONTIENNENT LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS ET VOUS RENDENT LE CHOIX FACILE

CHAPEAUX GARNIS et non GARNIS pour DAMES et FILLETTES

Donnez un soin particulier à votre coiffure, c'est le couronnement d'une jolie toilette. Nous avons les plus chic créations pour convenir à toutes les figures.

CHAPEAUX importés, forme tombante, moyenne ou grande, en soie bleu paon, rebord en paille satin brun, garnis avec fruits et ruban satin pour dames. Prix.....\$23.50

Grands CHAPEAUX canotiers pour dames, en tuile noir avec guirlande de fleurs et ruban. Prix.....\$23.50

Grands CHAPEAUX canotiers pour dames, en crêpe George garnis avec fleurs assorties brunes et jaunes. Le chapeau est couleur terre cuite. Prix.....\$29.50

Grandes FORMES tombantes pour dames, calottes en paille de crin satin et rebord en crêpe George, garnies avec fleurs de couleurs. Prix.....\$29.50

Petites FORMES fantaisie en tulle toile pour dames, garnies avec ruban velours bleu-paon, et fleurs de satin rose. Prix.....\$22.00



FORMES en paille Milan, grandes et moyennes pour dames, garnies avec ruban. Prix.....\$9.50 et \$11.00

CANOTIERS prêts à porter pour dames, en paille satin blanche, garnis avec ruban cordé. Prix.....\$4.00 et \$5.50

Petites FORMES fantaisie pour dames, en canevass blanc, garnies avec bandeau en ruban de velours, ou ornement en couleur avec ruban. Prix.....\$3.50

CANOTIERS et turbans petits et moyens pour dames, garnis avec ruban. Prix.....\$3.75 à \$6.50

FORME tombante en paille satin pour enfants, garnie avec ruban de couleurs assorties. Prix.....\$4.50, \$2.98

CHAPEAUX non garnis, assortis, pour dames. Régulier \$3.50. Prix réduit 98c. (Au premier)

Meubles de pelouse et de veranda



CHAISE en bois rustique. Prix.....\$3.50

BERCANTE en bois rustique. Prix.....\$6.25

CHAISE pliante en toile. Prix.....\$2.25

AMEUBLEMENT en jonc, fini brun, 3 morceaux, sofa, fauteuil et bergante. Prix.....\$39.00

CHAISE pliante en toile, avec tabouret pour les jambes. Prix.....\$3.75



BANC pliant, fini naturel et vert, longueur 42 pouces. Prix.....\$2.75

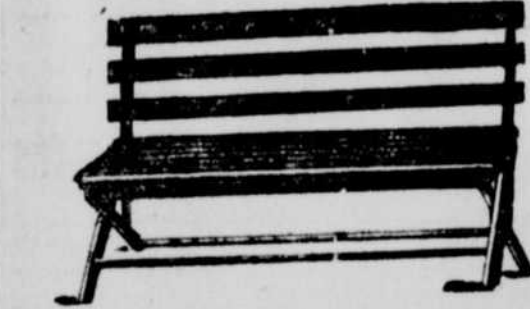
BANC pliant, peint en vert et rouge, longueur 60 pouces, très fort. Prix.....\$7.50

PORTE-FLEUR, en jonc, et en bois rustique. Prix.....\$11.00

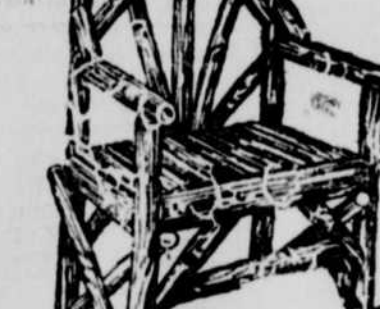
Très grande BERCANTE en bois naturel, avec fond et dossier en jonc. Prix.....\$12.00



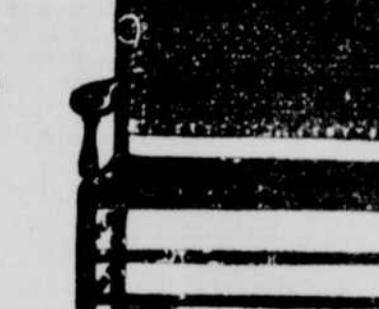
BERCANTE sans bras, avec fond en jonc, peint en vert. Prix.....\$2.50



Grand FAUTEUIL, fond en jonc, peint en vert. Prix.....\$3.90



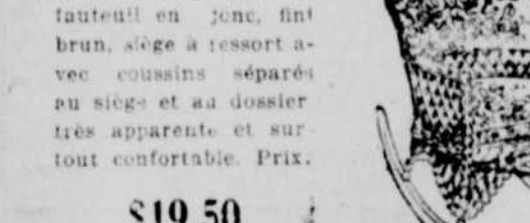
Grande BERCANTE avec bras, peinte en vert, fond en jonc. Prix.....\$4.25



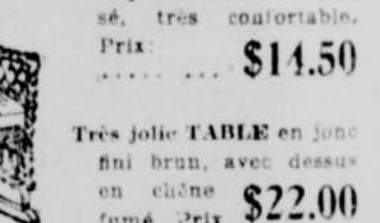
CHAISE, fond en jonc, peinte en vert. Prix.....\$2.10



BERCANTE en bois très sé, très confortable. Prix.....\$14.50



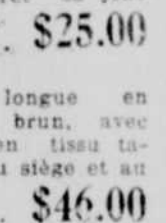
Grande BERCANTE ou fauteuil en jonc, fini brun, siège à ressort avec coussins séparés au siège et au dossier très apparent et surtout confortable. Prix.....\$19.50



Très jolie TABLE en jonc fini brun, avec dessus en chêne fumé. Prix.....\$22.00



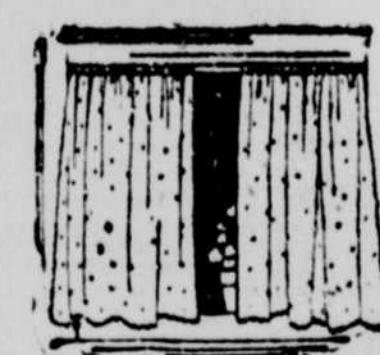
TABLE à thé, roulante, avec cabaret en jonc fini brun. Prix.....\$25.00



CHAISE longue en jonc fini brun, avec coussins en tissu tapisserie au siège et au dos. Prix.....\$46.00

Draperies et Couvertures de plancher

CRETONNE, 36 pouces. Régulier \$1.29
\$1.60 pour.....\$1.59
\$1.75 pour.....\$1.09
\$1.20 pour.....\$1.00
CRETONNE, 46 pouces. Spécial la verge.....50c
CRETONNE 36 pouces. Spécial la verge.....50c
Un lot de COUSSINS avec trison. Spécial.....\$1.09
RIDEAUX lambrequins. Régulier \$1.75 pour.....\$1.50
Un lot de RIDEAUX en linon, à équer avec réduction de.....50%
SCRIM fantaisie pour rideaux. Régulier 48 cts. pour.....42c
VELOURS à portières, 36 pouces. Spécial, la verge.....\$3.39



RIDEAUX en marquetterie, 2 1/2 verges. Spécial.....\$3.50
ENTRE-DEUX sur toile pour rideaux, la verge.....15c., 20c., et 25c

POINT à rideaux, 40 pouces. Spécial la verge.....42c
TAPIS de jute, 18 pouces. La verge.....29c
CARPETTES Bungalow, 3 x 9. Régulier \$10.00 pour.....\$8.25
4' x 7'. Spécial.....\$3.50
Un lot de NATTES en caoutchouc, 18 x 31. Spécial, la pièce.....\$1.50
"CATALOGNE" carreaux, rayés ou flechés, dans tous les prix.
TAPIS tressés à la maison, à différents prix
CARPETTES Axminster 3 x 3. Régulier \$50.00 pour.....\$41.00
3 x 4. Régulier \$65.00 pour.....\$59.00
3 x 3 1/2. Régulier \$58.00 pr.....\$52.00

MILLBANK

La meilleure Cigarette à 15¢



TEL. 6900 LA COMPAGNIE PAQUET TEL. 6900
DIVISION DU DETAIL. 157-173 RUE ST-JOSEPH

Un dernier appel aux cultivateurs

Nous reproduisons ci-dessous le questionnaire agricole à remplir pour les cultivateurs. La plupart ont du recevoir, dans le cours de la semaine, une carte portant ce questionnaire, avec, au verso, les instructions à suivre. Ce questionnaire est envoyé par le Gouvernement de Québec qui voudrait connaître les superficies en culture, le nombre des animaux de la ferme et autres renseignements identiques, afin d'être en mesure, à l'automne, d'établir, aussi exactement que possible, le rendement agricole de la province, la valeur de la récolte et celle du cheptel (animaux domestiques). Le questionnaire est simple comme bonjour; un garçon ou une fille de 10 ans, sous la dictée du père ou de la mère, dans certains cas, pourrait le remplir dans un quart d'heure. Nos lecteurs savent que, durant la guerre, c'est la province de Québec qui a fait le plus de progrès en agriculture, toutes proportions gardées; elle a ainsi contribué énormément à maintenir fermes le crédit de la province et elle a pu fournir aux Alliés des quantités considérables de produits pour leur alimentation. Le besoin de surproduction semble aussi nécessaire aujourd'hui qu'il l'était il y a deux et trois ans. Il importe que l'on sache, dans tous les pays, les quantités de céréales récoltées, de même que le nombre d'animaux, afin de pouvoir établir le surplus destiné à l'exportation. Les banques suivent avec le plus grand intérêt les renseignements et statistiques agricoles; les compagnies de transport aussi ont besoin de savoir si leur matériel roulant est assez considérable pour suffire aux nécessités de la production; les abattoirs et les compagnies de salaison requièrent encore cette base pour établir le développement possible de leur industrie et s'y préparer en conséquence.

Le cultivateur restera-t-il insensible à cette enquête ou refusera-t-il par apathie, ou même par crainte puérile d'impôts, de fournir les renseignements demandés par le Gouvernement de la province de Québec? Nous osons croire que la grande majorité des habitants de la campagne se fera un devoir de répondre à cet appel, le dernier du genre cette année, et, au cas où l'un de nos lecteurs n'aurait pas reçu, de l'école de l'arrondissement, le questionnaire à remplir, l'on peut détacher celui que nous reproduisons ci-dessous, le remplir aussi exactement que possible, et le retourner directement au Bureau des Statistiques au Parlement de Québec.

Toutes les provinces du Canada font un appel semblable d'après des méthodes à peu près identiques. Il ne faudrait pas que celle de Québec restât en arrière; nous occupons le premier rang dans la Confédération comme pays agricole ayant fait le plus de progrès depuis quelques années. Eh bien! nous devons nous faire un orgueil de le proclamer et de le prouver par des statistiques véridiques, complètes et facilement comparables d'une année à l'autre.

Le Gouvernement de Québec dépensera au cours de la prochaine année près de \$2,000,000 pour encourager la culture de la terre et l'élevage des animaux; cet argent, il le dépensera à bon escient, pourvu qu'il possède les renseignements voulus pour se guider. Sans doute, les agronomes et autres fonctionnaires du département de l'Agriculture, qui parcourent les campagnes, pourront lui fournir d'utiles renseignements mais nul ne pourrait établir les superficies en culture, le rendement à l'acre et le rendement total, non plus que la valeur des récoltes et de celle du cheptel. Seuls, les cultivateurs sont en mesure de fournir des renseignements rigoureux et complets, qui feront connaître les côtés faibles de notre organisation agricole, et c'est alors que l'on pourra prescrire les meilleurs moyens d'améliorer pour remédier aux faiblesses ou aux lacunes constatées.

Les maîtres et maîtresses des écoles rurales, nous en avons l'assurance, ont fait leur devoir, en distribuant ou en faisant distribuer le questionnaire aux cultivateurs de leur arrondissement scolaire; ces fonctionnaires ne peuvent faire davantage, et c'est déjà beaucoup de leur part. A nos cultivateurs maintenant de se montrer l'esprit ouvert et capables de tenir une plume ou un crayon aussi bellement que les manœuvres de la charrie.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE DE 1920-QUEBEC

Veuillez remplir et retourner cette formule au titulaire de l'école de l'arrondissement au plus tard le 21 juin 1920.

Nom du cultivateur
Adresse postale
Cité
Municipalité scolaire
No de l'arrondissement

SUPERFICIES

Acres
Blé
Avoine
Orge
Lin
Séigle
Pois
Fèves
Sarrasin
Blé d'Inde à grains
Grains mêlés



Il ne pouvait Dormir

M. Ernest Clark, officier de police, 338, rue King, Kingston, Ont., écrit:

Pendant trois ans j'ai souffert de nervosité et d'insomnie. Je crois que cela était causé par le surmenage. J'avais de fréquents maux de tête, des douleurs névralgiques et des élancements dans les nerfs et les muscles. Je souffrais d'indigestion, ma respiration était courte et je me fatiguais facilement. Je commençai un traitement avec la Nouriture du Dr Chase pour les Nerfs et sept boîtes de ce remède me guériront de tous mes symptômes. Je me sens maintenant tout pour cent mieux que j'étais, et je dois remercier la Nouriture du Dr Chase pour les Nerfs pour la bonne santé dont je jouis maintenant.

La Nouriture du Dr Chase pour les Nerfs, 30 cents la boîte, 6 pour \$2.75, chez tous les marchands, ou d'Edmonson, Bates & Co., Ltd., Toronto.



Autres céréales

Pommes de terre "patates"

AN CULTURE

Acres
Navets et Choux de Siam
Betteraves à sucre
Betteraves fourragères
Autres plantes-racines
Blé d'Inde fourragère
Fourrage vert
Prairie: foin, trèfle, luzerne "alfalfa"
Pâturages "pacages"
Autres cultures
Jachères "terre ni cultivée, ni pâturée"

NOMBRE D'ANIMAUX DE LA FERME

Acres
Etalons, de 2 ans et plus
Juments, de 2 ans et plus
Chevaux "affranchis" de 2 ans et plus
Poulains et poulèches, de moins de 2 ans
Taureaux reproducteurs
Vaches "en lactation ou en gestation"
Vaches de moins d'un an
Boeufs "affranchis", de 2 ans et plus
Autres bêtes à cornes
Moutons
Cochons
Poules, Dindes, Oies, Canards

DIVERS

Acres
Lignes
Sicre d'érable "1920"
Gallons
Sirops d'érable, "1920"

IMPORTANT:

N'oubliez pas de répondre aux trois questions suivantes:
1. Superficie totale, en culture, telle que détaillée ci-dessus.
2. Superficie non améliorée (forêt, marécage, terrain inculte).
3. Superficie totale de la ferme (celle que porte au rôle d'évaluation).

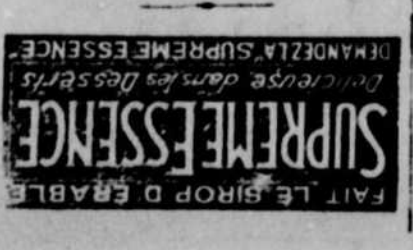
Acres
Signature:
Date: juin 1920

LES CANDIDATURES DEMOCRATES

MCADOO NE VEUT PAS ETRE CANDIDAT A L'ELECTION PRESIDENTIELLE. — LE SE-NAteur GLASS

Du correspondant de l'Action Catholique New-York, 19. W. G. McAdoo, gendre du président Wilson, qui était considéré en certains milieux comme un des principaux candidats démocrates à déclarer hier soir qu'il ne pouvait pas permettre que son nom soit placé devant la convention de San Francisco.

Le refus de M. McAdoo va faire que les Démocrates partisans de McAdoo, voteront en faveur du Sénateur Glass de la Virginie.



Nouvelles de Rivière du-Loup

FIN D'ANNEE SCOLAIRE. — LES JOURNALISTES AMERICAINS. — LES TOURISTES. — NOTES DIVERSES

(Service Spécial de l'Action Catholique) Rivière-du-Loup, 19. Les journalistes américains sont repartis enchantés de la réception que la ville leur a faite, au cours de leur courte visite, mercredi. Ces intéressants visiteurs ont parcouru en automobiles la ville et les alentours, en passant par Cacouna. La visite au château de la Rivière-du-Loup, leur a paru particulièrement intéressante.

FIN D'ANNEES

Les examens se feront d'ici quelques jours dans nos collèges, convents, etc. A l'Académie Commerciale, la distribution des prix a été fixée au 21 courant et il y aura à cette occasion une séance récréative avec, comme pièce principale, "La voix du Carillon", du frère Raymond.

EVENEMENT ARTISTIQUE

C'est le 4 juillet que le chœur de l'église de St-Louis de France viendra ici. Les excursionnistes, qui font le voyage du Saguenay, par bateau spécial, arriveront ici à 8 heures du matin. Ils seront reçus par un comité de citoyens et à 10 heures, se rendront à l'église St-Patrice, où ils chanteront la messe.

AU PALAIS

Lucien Godbout, dont nous annonçons le procès, la semaine dernière, a été trouvé coupable par le magistrat Fiset, du bris d'une vitre au magasin Viel et a été condamné à 2 ans de pénitencier. La cour supérieure siège cette semaine, et il y a grande affluente de plaideurs au palais.

BAZAR

Les organisatrices du bazar, au profit du couvent des Soeurs de Saint-Enfant-Jésus, sont à mettre la dernière main à l'oeuvre et tout promet que ce bazar aura un succès sans précédent.

NOUVEAU TARIF

Les cochers publient leur nouveau tarif, qui marque une augmentation sensible mais non exorbitante sur les anciens prix.

LES TOURISTES

Les villégiaturistes commencent à nous arriver et la saison s'annonce comme devant être une des meilleures. Au commencement de juillet les bateaux de la Canada Steamships nous donneront un service à quatre arrêts par semaine et on prévoit que ceci nous amènera de nombreux visiteurs.

Un nouveau quotidien

"LE MATIN" A FAIT SON APPARITION A MONTREAL

Du correspondant de l'Action Catholique, Montréal, 19. — "Le Matin" nouveau quotidien du matin a fait son apparition à Montréal ce matin. Le directeur de ce journal est M. G. Maillet. Ce journal sera plutôt journal d'idées qu'un journal de nouvelles.

Gompers

reste président

Montréal, 19. — Pour la 39ème fois, Samuel Gompers a été élu président de la Confédération Américaine du Travail.

Les autres officiers élus sont les suivants:
James Duncan, de Quincy, Mass., 1er Vice-Président;
Joseph F. Valentine, de Cincinnati, 2ème Vice-Président;
Frank Duffy, d'Indianapolis, 3ème Vice-Président;
William Green, de Coshocton, Ohio, 4ème Vice-Président.
Daniel J. Tobin, de Boston, fut réélu Secrétaire.

Haute actualité

Lettre d'un Vieux Grincieux à une Maudeline et Réponse, par Fernand Saint-Jacques. Quelque chose de joli, de poignant et d'apostrophe à la fois; c'est un drame de conscience en deux actes.

L'unité, 5 sous; la dox, 45 sous, FRANCO. — Une douzaine est vite distribuée.

St-Siméon

BAPTEME
St-Siméon, Charlevoix, 16. — M. et Mme Thomas Guérin, née Emma Gosselin ont fait baptiser une fille du nom de Anne-Marie. Parrain et marraine M. J. G. Guérin et Mlle Lorette Lapointe.

Porteuse Mme Johnny Guérin.

Haute actualité

St-Siméon

BAPTEME

Courriers de la Province

STE-ANNE DE LA PERADE

MARIAGES

Ste-Anne, Champ, 17. — Albert Rompre, fils de Joseph Rompre et de Léa Deveau, et Malvina Leduc, fille de Virie Leduc et de Charles Deveau, de Ste-Anne.

Donat Cayer, fils de Joseph Cayer et de Malvina Montague, des Chutes Shawinigan, et Laura Lapointe, fille de Jean Lapointe et de Laura Robert de Ste-Anne.

Armand Roy, fils de Téléphore Roy et de Georgine Leduc, de Ste-Anne et de Alice Desrochers, fille de Joseph Desrochers et de Georgine Gendron, de Montréal.

Horace Caron, fils de Pierre Caron et de Marie Lefebvre, d'Est-Prospère et Rosa Grimard, fille de Jean Grimard et de Séraphine Lasanté, de Ste-Anne.

COOPERATIVE AGRICOLE

Dimanche dernier, à l'issue des vêpres, MM. les abbés Trudel et Brunel, missionnaires agricoles, ont donné, devant un auditoire nombreux et avec le plus grand succès, une conférence sur l'importance des coopératives agricoles. M. le Dr Marcotte, président de l'assemblée, les a chaleureusement félicités et remerciés.

AU COUVET

L'exposition de peinture, de dessin, de broderie et de couture au couvent, est tout à l'honneur des Soeurs de la Congrégation. Plus de deux cents articles sont exposés dans la grande salle des représentations. Toute la journée d'hier, les visiteurs ont été nombreux. Les dessins sont nets et le coup de crayon sûr et adroit. Nous avons remarqué de jolis travaux sur étoffes, soies, velours, etc. des peintures à l'huile et à l'eau, de jolis tableaux à la plume, nombre de broderies et de coutures.

Toutes les élèves du couvent ont un et même plusieurs de leurs ouvrages exposés. Malgré tout le temps qu'elles doivent consacrer à la préparation de leurs examens, elles ont occupé leurs moments de loisir à la confection de ces divers travaux. Cette exposition est le plus grand et le plus sincère hommage que l'on puisse rendre au dévouement et à l'oeuvre de véritable éducation qu'accomplissent depuis un si grand nombre d'années les Soeurs de la Congrégation. A l'honneur rendu par leurs élèves nous ajoutons le nôtre avec autant de sincérité que d'admiration.

EXAMENS

M. l'inspecteur Filteau, est en tournée officielle d'examen, dans les écoles modèles et élémentaires de cette paroisse.

St-Siméon

BAPTEME
St-Siméon, Charlevoix, 16. — M. et Mme Thomas Guérin, née Emma Gosselin ont fait baptiser une fille du nom de Anne-Marie. Parrain et marraine M. J. G. Guérin et Mlle Lorette Lapointe.

Porteuse Mme Johnny Guérin.

Haute actualité

Lettre d'un Vieux Grincieux à une Maudeline et Réponse, par Fernand Saint-Jacques. Quelque chose de joli, de poignant et d'apostrophe à la fois; c'est un drame de conscience en deux actes.

L'unité, 5 sous; la dox, 45 sous, FRANCO. — Une douzaine est vite distribuée.

St-Siméon

BAPTEME

St-Siméon

BAPTEME

St-Siméon

BAPTEME

St-Siméon

BAPTEME

St-Siméon

Les Obligations Françaises

achetées AU TAUX ACTUEL pourront être revendues AU TAUX NORMAL Avec 100% de profits

Entre temps elles offrent: Sécurité absolue Rendement élevé Tirages à lots

Demandez nos prix

Rentes Françaises 4%
Crédit National 5%
Ville de Paris 5%

Crédit Anglo Français

Limitée
Edifice
Banque d'Hochelaga
132, rue St-Pierre,
Phone 318. — Québec

faites vos placements

avec la FRANCE

C'EST LE PLACEMENT LE PLUS SUR ET LE PLUS REMUNERATEUR DANS LE MOMENT.

Nous offrons les placements suivants:

Credit National 5%

4 tirages par an.
\$50.00 par 500 francs.
Payables en francs.

Ville de Paris (1919) 5%

6 tirages par an.
\$50.00, par 500 francs.
Payables en francs.

Ville de Paris 6 1/2%

Emprunt Canadien.
Payables en dollars en or, au Canada.

Demandez nos circulaires descriptives.

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES, Limitée

124, rue St-Pierre, QUEBEC.
7, Place d'Armes MONTREAL.

PLACEMENTS DE PREMIERE CLASSE

La Machine Agricole Nationale, Ltée

6 1/2%
MONTMAGNY

Echéances: 1925 à 1929.
Payable, principal et intérêt à Québec, Montréal, New-York.
Prix: le pair et l'intérêt couru.

La Corporation d'Energie de Montmagny

6 1/2%
Echéances: 1925 à 1931.
Prix: le pair et l'intérêt couru.

Cité de Sherbrooke

6%
Echéances: 1928 à 1933.
Prix: le pair et l'intérêt couru.

Amqui, Village, se vendent pour rapporter

6%
Echéance: 1926.
Demandez notre dernière liste de placements.

Le Crédit Industriel, Ltée

103, Rue St-Pierre, QUEBEC, Que.
ARTHUR LACHANCE, Gérant.

Tél. 7750.

Obligations

Municipales

6% 4 1/2 ans

D'OBLIGATIONS à 5% de la

VILLE DE MONTMAGNY
DENOMINATIONS: \$100., \$500. et \$1000.
OBLIGATIONS au porteur et enregistrées.
PRIX: 108 et intérêt accru; rendement 6%.

DENOMINATION, échéance 1er Nov. 1924. 4 ans et demi.
APPROUVEES PAR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR ET LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

Les obligations à courte échéance se font de plus en plus rares et sont très recherchées. Nous vous suggérons de profiter de cette émission et de faire vos placements dans le plus court délai possible.

Le Pret Municipal, Limité

83, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.
Tél. Nos. 4200-7050. J.-A. FOURNIER, Gérant.

Obligations

Municipales

6% 4 1/2 ans

D'OBLIGATIONS à 5% de la

VILLE DE MONTMAGNY
DENOMINATIONS: \$100., \$500. et \$1000.
OBLIGATIONS au porteur et enregistrées.
PRIX: 108 et intérêt accru; rendement 6%.

DENOMINATION, échéance 1er Nov. 1924. 4 ans et demi.
APPROUVEES PAR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR ET LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

Les obligations à courte échéance se font de plus en plus rares et sont très recherchées. Nous vous suggérons de profiter de cette émission et de faire vos placements dans le plus court délai possible.



AVIS

L'Administration du Département d'Automobiles Julien adopte, dans le meilleur intérêt de ses clients présents et futurs, la mesure sage que voici:

A PARTIR DE

Lundi le 21 Juin 1920

LE PUBLIC NE SERA PAS ADMIS DANS L'ATELIER DES MECANICIENS

Depuis l'ouverture de notre nouveau garage, le public a été admis à causer, discuter, et même à rester dans le garage. Nos observations nous font admettre que cet état de chose, occasionne une perte de temps formidable et une cause que des erreurs se commettent.

Le bon mécanicien pour faire un travail efficace doit avoir l'esprit continuellement attentif à son travail. Si on l'en détourne, il perd son temps et fera des oublis. De plus cela nous a fait constater que notre "contre-maitre" perd au moins une forte moitié de son temps à répondre au public lorsque le temps dont il dispose est totalement requis à la surveillance du travail de chaque mécanicien.

Donc, dans le meilleur intérêt de notre clientèle à qui nous désirons donner la satisfaction la plus absolue, nous trouvons qu'il est préférable que personne ne soit admis dans l'atelier des mécaniciens.

A Partir de LUNDI, 21 courant, ce Nouveau Système sera Mis en Force

Nous avons l'espoir que l'adoption de cette mesure motivée par le seul désir de donner le meilleur service possible, ne froissera aucunement ceux qui veulent bien nous favoriser de leur distingué patronage.

L'ADMINISTRATION

Eug. Julien & Co

1230, Rue St-Vallier - Québec

Prix de solde

La Foi de nos Pères par S. E. le Card. Gibbons, traduction Sauriel; fort volume de 430 pages. Il nous en reste une cinquantaine à 40 sous l'unité.

Le Secrétaire des Oeuvres, 101 rue Ste-Anne, Québec. Catalogue, 128.

Nous recommandons les valeurs suivantes:

OBLIGATIONS PROVINCIALES

Province de Québec 6%

OBLIGATIONS MUNICIPALES

Montréal 6%

Hull 6%

Joliette 6%

Pointe Claire 6%

Québec 6%

Sherbrooke 6%

Winnipeg 3%

OBLIGATIONS SCOLAIRES

Ville St-Pierre 6%

Ecoles Cath. de Montréal 6%

OBLIGATIONS SERVICE PUBLIC

Mont. Public Service Corp. .. 6 1/2%

OBLIGATIONS INDUSTRIELLES

Comp. de Pulpe et de Pouvoirs d'eau du Saguenay 6 1/2%

Crédit Canadien

Incorporé

Carter postal 1150 99 rue St-Jacques. Tél. M. 2000 et 2127

Chas. Edouard Arpin, Directeur Général

CHEVAUX A VENDRE

Je viens de recevoir directement des écuries d'Ontario, deux chars de magnifiques chevaux comprenant plusieurs gros chevaux de 1500 à 1600 livres, et une spécialité de belles juments pour cultivateur.

J'invite les intéressés à venir les voir et je leur donnerai satisfaction en leur vendant chaque cheval garanti et au plus bas prix du marché.

J'ai aussi à vendre une Victoria privée presque neuve, une bonne expresse de livraison et un train à 4 roues en parfait ordre. Ces trois voitures ont des roues bandées de caoutchouc. Je les vendrai à bon marché.

OMER TURGEON

23, rue Montmagny
St-Jacques, — Québec.
Téléphone 8300.

OBLIGATIONS

Rendement	
6.50	Saguenay-Pulpe
6.10	Val-Jalbert (gar.)
6.10	Port Alfred (gar.)
6.00	3-Rivières (port)
6.00	Cap Madeleine
6.00	Montréal-Est
6.00	Lachine (scol.)
6.00	Ville S.-Laurent
6.00	Côte Visitation (scol.)
6.00	Laval de Mont.
6.00	North Vancouver

La "RENTÉ" et tous renseignements sur demande.

Versailles Médicaires
Bouillies
Succursale de Québec: rue St-Pierre, 80.

Beurre et fromage

LES VENTES DU 10 JUIN

St-Hyacinthe, 21. — Samedi après-midi, 136 boîtes de beurre ont été vendues 54 1/2 le livre, et 1092 boîtes de fromage, 27 1/2 le livre.
Farnham, 21. — A l'assemblée, samedi après-midi, des membres de l'industrie laitière des Cantons de l'est, douze fabriques ont offert en vente 763 boîtes de beurre, et tout a été vendu 54 1/2 le livre.
Belleville, 21. — Samedi, 1450 boîtes de fromage ont été vendues 28 1/2 le livre.

LES VENTES DU 18 JUIN

BEURRE :
Pantouffles 58 1/2 cts.
No. 1 57
No. 2 56
FROMAGE :
Ontario-Spécial 28 1/2
Québec 28 1/2
Ontario No. 1 28 1/2
Québec No. 1 blanc 27 1/2
Québec No. 1 coloré 28

Une conversion

Lameuse

La Conversion des Moines anglo-saxons de Caidey. M. l'abbé Cyrille Gagnon, S. I. D., professeur de Théologie dogmatique à l'Université Laval, Québec.

Double conférence mise en brochure, par les soins de la "Catholic Truth Society of Canada", 67 Bond Street, Toronto. Un même temps que l'édition française, les éditeurs ont fait de la brochure une édition anglaise.

Cette histoire de la conversion en bloc de toute une communauté de moines anglo-saxons, ainsi que l'exposé très clair des facteurs, intellectuels et moraux, de cette conversion, offrent le plus vif intérêt non seulement aux lecteurs catholiques qui s'en réconfortent, mais aussi aux protestants, chez qui la recherche de la vérité devient de plus en plus active. Il y a là une page d'apologétique pratique, agréablement présentée, et qui mérite d'être propagée au bénéfice de la foi catholique.

Les deux brochures de la "Catholic Truth Society" sont en vente au Secrétariat des Œuvres de l'É. S. C., 101, rue Ste-Anne, Québec, (casier, 126), à 10 sous l'unité et \$1.00 la douzaine, frais de port 60 sous.



Le ministère des Travaux publics a reçu, jusqu'à midi, lundi, le 14 juillet, des soumissions pour des réparations aux quais déborder, à la Pointe aux Trembles, comté de Portneuf, P. Q. Les soumissions doivent être cachetées, adressées au sous-secrétaire des Travaux publics, au ministère des Travaux publics, 101, rue Ste-Anne, Québec, et porter sur enveloppe, au dos, l'adresse: "Soumission pour réparations aux quais déborder, Pointe aux Trembles, P. Q."

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifiés des bureaux de poste, Québec, P. Q. Le chiffre est de 10 p. c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et déposé par le soumissionnaire.

Remarque: On peut se procurer au ministère des Travaux publics des "blue prints" en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10 payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis au soumissionnaire après soumission régulière.

R. C. DESROCHERS, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, 15 juin 1920.

Le congrès ouvrier est terminé

Suite de la 1ère.
relèvement des salaires proportionné au coût de la vie. L'établissement de la journée de six heures et celle-ci devenant nécessaire pour éviter le chômage. Droit des ouvriers à dire leur mot dans les questions de salaire et d'heure de travail. Punition des profiteurs. L'arbitrage obligatoire doit être rejeté.

Aux partis politiques, la Fédération demande qu'ils s'engagent à ne pas prendre d'injonction contre les travailleurs; qu'ils soient en faveur de la nationalisation des chemins de fer; qu'ils demandent le rappel de la loi Esch-Cummings; qu'ils combattent toute législation refusant le droit de grève; qu'ils travaillent à la réduction du coût de la vie d'après le plan indiqué par les ouvriers; qu'ils s'engagent à ratifier le traité de paix; qu'ils demandent la libération du Mexique des mains des États-Unis.

Le prochain congrès de la Fédération aura lieu à Denver, Colorado.

LA CONFEDERATION ET LA QUESTION DU MEXIQUE

Dans sa dernière séance le congrès s'est occupé de la question du Mexique. Voici ce qui a été déclaré: Les capitalistes sont au fond de toutes ces difficultés et demandent l'intervention des États-Unis pour protéger leurs intérêts. Ils font de la propagande et sont aidés par d'anciens officiers du gouvernement. Et si le public américain n'a jamais bien compris la situation, c'est la faute des journaux. Le danger est écarté pour le moment, mais il n'est pas disparu et ne disparaîtra pas aussi longtemps que les exploitateurs des pétroles voudront protéger leurs intérêts, en dépit de la paix internationale. La P. A. du Travail condamne ce mouvement et cette propagande en termes énergiques. Le peuple mexicain doit conduire sa politique lui-même. Lorsqu'un homme émigre dans un pays, il doit suivre les lois de ce pays et n'a pas à demander l'application des lois de son pays d'origine. Le Mexique mérite toute la sympathie des ouvriers américains pour sa longue lutte pour la liberté. Il n'y a pas de mal entendu entre les ouvriers américains et les ouvriers du Mexique. C'est pourquoi il convient d'accorder à ceux-ci toute l'assistance dont ils ont besoin, pour qu'ils puissent régler leurs problèmes avec les capitalistes.

Le peuple mexicain doit conduire sa politique lui-même. Lorsqu'un homme émigre dans un pays, il doit suivre les lois de ce pays et n'a pas à demander l'application des lois de son pays d'origine. Le Mexique mérite toute la sympathie des ouvriers américains pour sa longue lutte pour la liberté. Il n'y a pas de mal entendu entre les ouvriers américains et les ouvriers du Mexique. C'est pourquoi il convient d'accorder à ceux-ci toute l'assistance dont ils ont besoin, pour qu'ils puissent régler leurs problèmes avec les capitalistes.

La Fédération s'est aussi prononcée en faveur de la Ligue des Nations.

1. 3000 personnes ont assisté, hier, au début, à Québec, de la fanfare Thavie et de ses chanteurs d'opéra au Parc de l'Exposition. 3000 personnes ont applaudi vigoureusement et fraternellement les fameux exécutants.

2. Mlle Lillian Cummings, soprano, Mlle Edna Indermur, contralto, M. F. C. Chantreau, ténor français, et M. Harry Cantore, baryton, ont gagné promptement, hier, aux concerts Thavie, au Parc de l'Exposition, l'admiration et la sympathie du public.

3. C'est vraiment un régal de haut ton que les concerts Thavie, au Parc de l'Exposition, au cours de cette semaine. C'est une rare aubaine dont peuvent bénéficier tous les québécois, puisque les prix des concerts sont si populaires.

4. Les concerts Thavie, au Parc de l'Exposition, sont tout un événement théâtral et artistique, et de haute éducation musicale. Il convient de féliciter les commissaires de l'Exposition de leur sympathique innovation. Il est à souhaiter que le public y donne tout l'encouragement nécessaire.

5. Les prix populaires pour les concerts Thavie, au Parc de l'Exposition, sont vraiment dignes d'être signalés à l'attention du public; celui-ci ne saurait trouver une plus belle occasion de se récréer à meilleur compte et au grand air.

6. C'est demain mardi, et non aujourd'hui, que sera ouverte l'Exposition des Produits d'Établissements au Palais de l'Industrie. Plus de 60 expositifs se sont inscrits. L'installation sera vraiment attrayante.

7. Le Parc de l'Exposition a pris hier, à l'occasion de la semaine de Gala, une allure élégante et joyeuse. Drapeaux au vent, jour, illumination le soir; c'est vraiment digne de l'ouverture de la saison d'été.

8. C'est mercredi qu'aura lieu l'ouverture de l'Exposition canine. Il y a un grand nombre d'exposants et encore un plus grand nombre d'exhibés. C'est une innovation qui sera assurément populaire.

La restauration de l'Europe

(Suite de la première page)
glais à Constantinople a notifié Lloyd George que la position des Alliés dans les Dardanelles est sérieusement menacée par les troupes de Musloytra Kemal, chef nationaliste turc, troupes qui se chiffrent à 40,000 hommes. Ces troupes occupent maintenant toute l'Anatolie et se préparent, dit-on, à déclencher une grande offensive contre les forces militaires et navales des Alliés. Des escarmouches se sont déjà produites entre les Turcs et les Anglais. Les Turcs se sont déjà avancés jusqu'au-delà de l'Amid, brûlant et saccageant tout sur leur passage.

Les observateurs Alliés ici, disent que le Conseil Suprême sera forcé de prendre des mesures bien arrêtées pour faire cesser ces activités turques.

La question de la reprise des relations avec la Russie sera aussi étudiée. Si la France ne veut pas reprendre les relations avec la Russie, elle sera probablement isolée car les autres nations ont approuvé les négociations préliminaires entre Lloyd George et Krasin.

Dans les cercles français on dit que le cabinet anglais a accepté les propositions grecques pour l'intervention contre les troupes nationalistes turques.

La conférence d'aujourd'hui est plus importante que celle qui devait avoir lieu à Spa. Si on ne s'entend pas aujourd'hui le malaise va continuer à régner en Europe sous espoir de règlement.

A Londres, on porte beaucoup d'intérêt à la conférence de Boulogne, parce que de graves questions surgissent en Europe et en Orient demandant une solution. On avait d'abord eu l'idée d'une conférence à laquelle seuls MM. Millerand et Lloyd George prendraient part, mais on a décidé d'y joindre la conférence à un certain nombre de pays.

Les journaux de Londres font remarquer que l'union est dans une situation plus critique qu'il y a deux ans et ils demandent que les délégués à la conférence de Boulogne prennent des décisions énergiques et effectives.

UNE NOUVELLE GUERRE

La presse anglaise attache surtout de l'importance à la menace des nationalistes turcs en Anatolie. Cette menace pourrait provoquer une nouvelle guerre. On dit que le chef nationaliste turc, Muslopha Kemal, contrôle pratiquement toute l'Anatolie à l'exception d'une petite région contrôlée par les Anglais dans le voisinage d'Amid, et à l'exception aussi d'un petit territoire autour de Smyrne qui est contrôlé par la Grèce. Ses troupes fortes de 40,000 hommes possèdent des munitions en quantité et des troupes de renfort. On dit que ce qui reste du gouvernement turc est impuissant et que ses troupes sur lesquelles on ne pourrait se fier, ont été rappelées de la péninsule d'Amid. Une autre cause d'alarme est la crainte que Mustapha Kemal-pacha agisse de concert avec le gouvernement bolcheviste russe, quoiqu'on n'ait pas encore de preuves plausibles de cette coopération.

LA CONFERENCE DE SPA N'aura PAS LIEU

Paris, 21. — La conférence de Spa, annoncée l'écho de Paris, n'aura pas lieu avant le 10 juillet. À cause de la difficulté que rencontrent les partis allemands à former un cabinet.

LE DÉSARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Paris, 21. — Le conseil des Ambassadeurs s'est réuni, hier, sous la présidence de Jules Cambon.

Certaines décisions ont été prises au sujet du désarmement de l'Allemagne. Ces décisions seront communiquées aujourd'hui à la conférence de Boulogne. 111 de ces décisions est que l'Allemagne devra réduire son armée à 100,000 hommes d'ici au 10 juillet.

Marcel Huttin écrit dans l'Echo de Paris que Millerand espère décider Lloyd George à consentir à ce que la France paie sa dette envers l'Angleterre — 12 milliards de francs en or — lorsque l'Allemagne aura payé ses indemnités à la France. On croit que si l'Angleterre accepte les États-Unis en feront autant.

Les grèves

Les grèves se suivent, mais ne se ressemblent pas toujours; preuve: la plaquette de M. l'abbé Fortin, aumônier général des Unions ouvrières catholiques de Québec sur les grèves qui ont eu lieu aux chantiers maritimes de Lauzon et aux filatures de Montmorency.

Il y a là des faits qu'il faut connaître et des doctrines qu'il faut méditer.

Demandez au Secrétaire des Œuvres, 101 rue Ste-Anne, "Deux grèves de l'Internationale", l'unité, 5 sous, franco, 6 sous; la dox., 50; franco, 55.

LES CULTURES DES CÉRALES AU 31 MAI

ÉTENDUES ENSEMENCÉES EN FOIN ET EN POMMES DE TERRE. — ETAT DES CULTURES

Service spécial de l'Action Catholique.

Ottawa, 21. — Le Bureau Fédéral de la Statistique a communiqué son estimation préliminaire des étendues ensemencées en printemps en céréales, foin et pommes de terre, accompagnée d'une appréciation de l'état de ses cultures au 31 mai, selon le rapport de ses correspondants agricoles. La froide température d'avril a empêché presque complètement les semailles pendant ce mois dans les Provinces des Prairies, mais le temps superbe du mois de mai permet de procéder rapidement aux semailles et le sol se trouvant en parfait condition pour les recevoir, les céréales à la fin du mois étaient presque au niveau de la normale.

ÉTENDUES ENSEMENCÉES EN CÉRALES, EN FOIN ET EN POMMES DE TERRE

On estime à 16,921,000 acres la superficie ensemencée en blé au Canada en 1920, au lieu de 19,126,000 acres, estimation finale de 1919, soit une diminution de 2,205,000 acres ou 12 p. c. Le blé d'automne que l'on pourra moissonner couvrant 14,300,000 acres, la surface cultivée en blé de printemps de 2,621,000 acres, contre 18,423,175 acres en 1919.

La culture de l'avoine s'étend sur 15,291,000 acres, au lieu de 14,953,000 acres l'an dernier, soit une augmentation de 338,000 acres ou 2 p. c. L'orge occupe 2,574,900 acres en 1920, contre 2,445,509 p. c. le seigle 219,000 contre 230,351; le grain mélangé 900,500 contre 901,612; le foin et le trèfle 10,492,900 contre 10,595,283 et la luzerne 226,800 contre 226,869.

Presque partout existe une décroissance; celle de l'orge, du seigle et de la luzerne est de 3 p. c., celle des pois de 5 p. c., et celle du trèfle et du foin de 1 p. c. Le grain mélangé est à peu près égal à l'an dernier. Il est un peu trop tôt, à la fin de mai, pour apprécier la culture des pommes de terre; cependant une estimation préliminaire de l'étendue ensemencée ou destinée à l'être, indique 802,500 acres contre 818,767 acres ou destinée à l'être, indique 802,500 acres ou 2 p. c.

CULTURES DES CÉRALES DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES

Dans les trois Provinces des Prairies, la culture du blé couvrait 15,502,700 acres, contre 17,750,167 acres, soit une diminution de 13 p. c. L'avoine occupe 9,613,700 acres, dépassant de 2 p. c. l'étendue de l'année dernière, qui était de 9,452,388 acres. L'orge occupe une superficie de 1,751,500 acres contre 1,800,745 acres soit une diminution de 3 p. c. et le seigle 562,100 acres au lieu de 573,218 acres, soit une diminution de 2 p. c. Voici la répartition de ces cultures par province en 1920: BIE Manitoba, 2,563,500 acres " 4,228,301"; Saskatchewan, 9,422,800; Avoine Manitoba, 2,563,500 acres " 2,880,301"; Saskatchewan, 9,422,800 acres " 10,587,363"; Avoine Saskatchewan, 3,516,400 acres " 4,282,503"; Avoine Manitoba, 1,884,200 acres " 2,847,205"; Saskatchewan, 4,934,400 acres " 4,887,747"; Avoine Saskatchewan, 2,797,000 acres " 2,767,373"; Orge Manitoba, 876,100 acres " 895,947"; Saskatchewan, 477,800 acres " 492,586"; Alberta 397,600 acres " 414,212"; Seigle Manitoba, 272,000 acres " 298,932"; Saskatchewan 202,800 acres " 190,482; Alberta 86,300 acres " 83,800.

ÉTAT DES CULTURES AU 31 MAI 1920

En basant l'état des cultures sur le pourcentage de la moyenne du rendement des dix dernières années, leur état moyen au 31 mai, pour l'ensemble du Canada, est apprécié ainsi qu'il suit, les chiffres entre parenthèses indiquant cet état à la date correspondante de l'année dernière: Blé d'automne 99 " 101"; blé de printemps 98 " 95"; tout blé 98 " 98"; avoine et orge 98 " 95"; seigle 96 " 101"; pois 94 " 95"; patates 94 " 102". Dans l'île du Prince-Édouard toutes les cultures sont au moins égales, sinon supérieures, à la moyenne provinciale. Dans les deux autres Provinces Maritimes, l'état de la plupart des cultures est de 3 à 5 p. c. au-dessous de la normale. Dans Québec le blé de printemps est coté 100, l'avoine 103, l'orge et le trèfle 101, le seigle, le foin et le trèfle 98, et le grain mélangé 100. Dans l'Ontario presque toutes les céréales sont placées à 1 ou 2 p. c. au-dessous de la normale, le seigle à 5 p. c., au-dessous de la normale, le foin, le trèfle et les patates sont à 91 et la luzerne à 96, toutes ces cultures se ressentant des efforts de l'absence de pluie en mai. Au Manitoba, le blé de printemps est coté 100, c'est-à-dire exactement au point normal; l'avoine et l'orge sont à 1 et 2 p. c. respectivement au-dessous. En Saskatchewan le blé de printemps et l'avoine sont cotés 98, l'orge à 99. Dans l'Alberta le blé d'automne est à 94 et le blé de printemps à 94 et l'avoine à 99. En Colombie Britannique le blé d'automne est à 95, le blé du printemps à 95, l'avoine à 94 et l'orge à 93; ces chiffres étant au-dessous de la moyenne de 1919 et de 1918.

Emeutes à Londonderry

(Suite de la page 1)

Beaucoup de personnes blessées dont on n'a pas pu établir le nombre au juste, sont retournées dans leurs demeures sans recevoir de traitement. Voici le noms des morts: Edwin Price, James MacVeigh, Thomas McLaughlin, Thomas Farren et Jos. Doherty.

Les autorités militaires ont pris toutes les précautions possibles pour prévenir de nouveaux désordres. Ils ont posté des troupes très bien armées à la rue Bridge, qui est le quartier nationaliste et à la rue Fontaine, centre des Unionistes.

Un char d'assaut se promène sur la route Carlisle, entre ces deux localités pour tenir les deux ennemis à distance.

La bataille de samedi a duré de 9 à 11 heures. Des hommes armés de revolvers et de carabines se sont battus et plusieurs ont été tués ou blessés avant que les autorités militaires aient pu intervenir.

La bataille s'est livrée entre les rues Long, Fontaine et Bishop. Les Nationalistes ont paru moins approvisionnés de munitions que les Unionistes, mais ont soutenu quand même une vigoureuse défense.

M. McVeigh a été tué par une balle, alors qu'il se dirigeait vers un état de boucher. Il fut impossible de le transporter à l'hôpital et il est mort dans le chemin.

Parren était dans la porte de son logement privé, quand une balle vint lui traverser l'estomac, le tuant instantanément.

Des femmes et des filles ont pris part à cette bataille.

À la fin, les Unionistes prirent le dessus, et reconquirent les Nationalistes dans leur localité.

Price fut tué en entrant à l'hôtel Diamond où il demeurait. Une balle lui a traversé l'abdomen. La même balle a traversé une fenêtre de deux poches d'épaisse et est allée se loger dans le mur.

Il y a eu aussi des scènes de désordres sur la place Waterloo, dans le quartier protestant où les Nationalistes ont examiné tous les passants. Plusieurs automobiles ont été arrêtées et les occupants volés.

Un magasin de draperies, dont le propriétaire était James Moore, a été complètement incendié.

Les troupes ont fait la garde jusqu'à dimanche matin.

MALLES SAISIES

Des hommes masqués ont arrêté un train de la malle entre Dublin et la station de Butevant, hier matin. Toutes les lettres pour la police et les autorités militaires ont été saisies.

1,237 OFFENSES

Dublin, 21. — Durant les quatre premiers mois de cette année, dit un communiqué officiel, aujourd'hui 1,237 accusations ont été portées contre les Sinn Féins. Cela comprend les meurtres, les sautes et les incendies. Le total de ces offenses l'an passé s'élevait à 590.

RECONNAISSANCE OFFICIELLE

Clifford, 21. — Les autorités du Sinn Féin prennent des mesures pour que prenne effet le décret du Conseil de comté, ordonnant aux gouvernements étrangers, dans l'intérêt de la paix, de ne plus créer avec le gouvernement britannique mais avec la République Irlandaise. Il demande que toutes les disputes soient référées à ses cours de Justice.

COURRIER D'EDMONTON

EDMONTON

A un coin de rue, qui n'était pas éclairé, un auto a renversé à 11 heures du soir, un bicyclette monté par Miss Wynn, 15 ans, et Sam Coleman. Tous deux ont été blessés. Quel plaisir peut-on avoir à se balader en bicyclette à une heure aussi tardive?

Voici un autre accident, à 10 heures du matin: J. C. McMillan a été tamponné par l'auto-truck de la Gainer's Co. Ltd. monté par J. Burke. Blessures graves à la face et le crâne ouvert.

Dans la 666 rue, Arthur Craig, fermier à Ston, Alta. est tombé de son siège entre ses chevaux. Il a la jambe gauche cassée et dut être emmené à l'hôpital.

Un accident mortel est arrivé le 22, à minuit, tout près de la station du C. P. R., à Strathcona. James Dertz, voulant passer entre deux wagons qui se mettaient justement en marche, fut renversé. Il est bien victime de son imprudence.

Relève presque aussitôt, il est mort trois heures après. Son père et lui étaient entrepreneurs à Strathcona. Sa mère demeure à Red Deer, et il a deux frères employés comme lui au C. P. R. Un autre de ses frères a été tué à la guerre en 1917, en Flandres.

En travaillant au rabot mécanique, Sam M. Hwright s'est laissé prendre la main droite. Transporté à l'hôpital l'amputation de 4 doigts a été jugée nécessaire.

Jack Antonik, Alex. Alex. M. Kambuch, Fred Karcz, Mike Opienki et Will Chappell, en voilà des noms baroques. Ils ont eu un procès pour jeux prohibés et usage de liqueurs fortes.

325 d'amende à André et George Georranza, pour appareil de distillerie prohibé et vente de whiskey. C'est donc bien tentant un verre d'alcool pour que si souvent pareil fait se produise.

Un autre, Alf. Brovitch, a paru devant le juge G. McLeod qui lui a infligé une amende de \$125.

Le corps d'un noyé, resté inconnu, a été retiré de la rivière tout proche la ville. Il semble avoir 35 ans et dans les poches on a trouvé de l'argent et une montre. A l'enquête tenue le 22 mai, on a découvert que c'était le corps de Hugues Johnston.

Un pêcheur a trouvé dans la rivière la partie supérieure d'un crâne d'homme à laquelle adhèrent une partie de cheveux noirs.

La police d'Edmonton a arrêté un homme nommé Percy Baxter, alias Lawson, pour un faux chèque de \$150. Il est recherché pour faits similaires à Saskatoon.

Elle a aussi arrêté Bruce Harrington qui conduisait un auto Ford, en état d'ivresse, et a tamponné le McLaughlin de M. Warr. Dégâts matériels fort importants. Bruce a été relâché sous caution.

La brigade de feu appelée dimanche soir, à la résidence du Dr Brithwaite où un incendie s'était déclaré, a réussi à s'en rendre maître.

Une épidémie nouvelle s'est abattue dans la province sur le bétail, sous forme de grotte qui atteinte les jeunes veaux. Jamais encore on n'avait vu cela. Le fait s'est produit à Didsbury, et j'ai relevé la chose dans l'Examiner de Calgary. Ici, tout près de Vermilion, à 12 milles sud, un fermier, Peter Stokki, a perdu 17 veaux ce printemps; un autre, Adam Richardson, son voisin, vit tous les veaux crévés, à peine âgés de quelques semaines. Ce dernier est un catholique, fidèle habitué de l'église de Vermilion.

Les journaux s'occupent de la ferme mènent en ce moment une campagne pour l'enlèvement des cornes du bétail. A Pasco River, le vétérinaire, Angus Morrison, s'est spécialisé dans ce genre d'opération et en a débarrassé 20 bœufs dans la même journée. Ces pratiques d'un nouveau genre peuvent provoquer la mort de l'animal opéré. J'en serais partisan quand les veaux sont jeunes, de 6 semaines à 3 mois par exemple. Du moins c'est l'avis déjà énoncé par J. Hollings et T. Hadsckett dans "The Veterinary Science". Et dans tous les cas cette opération ne devrait pas être faite par le premier venu, il y faut une extrême prudence.

Ce sont probablement des marchands de bestiaux qui ont fomenté cette question, car ils peuvent loger dans des wagons plus d'animaux décornés que d'autres avec cornes.

En 1919, le Canada a exporté 500,000 bœufs valant \$50,000,000, sur lesquels 90 pour cent sont entrés aux États-Unis.

VERMILION

Dorénavant, il est interdit de vendre à la boucherie les veaux âgés de moins de 3 semaines. Cette mesure est applicable depuis le 25 mai dans tout le Dominion. Aux vieux Pays, un boucher n'achèterait pas de veaux en dessous de 6 semaines, sachant bien que la chair d'un jeune animal n'est pas ferme.

Les vétérinaires sont même très sévères sur ce point de leur service dans les abattoirs, et ce ne sont pas généralement des gens à qui l'on peut en remontrer.

Le 8 mai, il s'est tenu à Vermilion une réunion d'amateurs de base-ball. Président, A. Elbert; vice-président, A. McLean; secrétaire-trésorier, John Spellman, employé de banque à Kitchener.

Le journal de Vermilion annonce à ses lecteurs qu'il a maintenant 12 ans. L'éditeur ajoute qu'il est dans le métier depuis 23 ans.

Les chasseurs de Vermilion se sentent peut-être contents de savoir qu'ils ont cherché les ours et les canards de passage. Il paraît qu'à Shoal Lake, 30 milles N. O. Edmonton, on en a vu en quantité, attirés par les lacs et les cours d'eau fort nombreux dans cette partie de la province.

—L'Examen Départemental pour les grades 8 à 12 se fera cette année du 21 au 29 juin, dans les districts de Vermilion, Vegreville, Vesteran, Viking. Les candidats doivent se munir de papier, plumes, encre, crayons, compas, etc.

La plantation des patates est achevée partout maintenant. Les vieilles de 1919 ont à Vermilion le cours de \$2.25. Ce n'est pas comme à Hamilton où la douzaine se vend 80 cents, et 7.00 le boisseau.

On nous vend maintenant le sac de farine \$7.25, ce que nous avons payé \$2.50 en 1910. Voilà le fruit des spéculations et des exigences répétées des ouvriers de toutes professions qui renouvellent si souvent leurs réclamations de salaires de jour en jour plus élevées et si fréquentes. Le blé se vendait moins de \$1.00 à ce moment; en mai 1920, il dépasse \$3.00. Pour tant il y a dix ans, le fermier gagnait sa vie tout autant et peut-être mieux qu'aujourd'hui on se fourmille de machines on hausse leurs prix à des hauteurs inouïes. Et pour y parvenir il faut bien vendre plus cher. Tout s'achève.

Un repas à l'hôtel coûtait avant 25 cents, c'est maintenant 65 cents, et les portions de viande d'un mince bout, bientôt elles ne seront plus que des sautes. Le pain qu'on vous donne à la grandeur du croû de la main.

Cela me rappelle qu'en 1900, à Paris, étant dans un restaurant près la Porte St-Martin, j'entendis un monsieur qui, finissant son dîner, dit au garçon: Si cela ne vous fait rien, nous allons recommencer. Et il s'agit des vrais de l'homme; comme le servant le regardait, le consommateur ajouta: eh bien, oui.

—Ordinairement, les rues de Vermilion ne voient presque personne le dimanche, les Anglais se califourant chez eux ce jour-là. Et pour tant aujourd'hui on en a vu une demi-douzaine se livrant au jeu de golf, dans un vaste terrain avoisinant notre église

CALENDRIER

— LES SAINTS —

22 JUIN
Saint PAULIN, Evêque (353-431)
Né à Bordeaux, fils du préfet du prétoire des Gaules, disciple d'Anselme, Paulin fut quinze ans consul. Après ses entretiens avec saint Delphin à Bordeaux, saint Martin à Vienne, saint Ambroise à Milan, il se retira, à trente-sept ans, à Barcelonne.

Il mourut son fils. Alors il vendit ses biens, et vécut en ermite. Puis, voulant quitter l'Espagne, le peuple se saisit de lui, (393), et l'évêque l'ordonna prêtre. Mais après Pâques, il s'enfuit, visita Milan et Rome, et alla se fixer à Nolae, en Campanie.

En 409, il fut fait évêque. Prisonnier des Goths, il n'en eut pas de mal. Prisonnier des Vandales, un songe qu'eut son maître le fit délivrer. C'est lui qui institua les cloches (Nolae, campana). A sa mort, toute sa maison trembla.

PHASES DE LA LUNE: — Pleine lune: le 1er, à 0.18 heures p.m.; Dernier quartier: le 9, à 1.58 heures p.m.; Nouvelle lune: le 16, à 8.41 heures p.m.; Premier quartier: le 22, à 1.40 heures p.m.

MAREE HAUTE: — 0.37 heures A.M.; 10.18 heures P.M.

SOLEIL: — Lever, 3.52 heures; Coucher, 7.43 heures.

Bulletin météo orologique
Générallement beau

NOMINATIONS
ECCLESIASTIQUES

Par décision de S. G. Mgr Roy, administrateur du diocèse.
M. l'abbé Ludger Picher, curé de St-Léonard, a été nommé curé de l'Ange Gardien.

M. l'abbé Ovide Laroche, curé de St-Christine, a été nommé curé de St-Léonard.

M. l'abbé Joseph Verret, vicaire à Beaufort, a été nommé curé de St-Christine.
M. l'abbé Joseph-A. Gagné, vicaire à St-François-Xavier de la Rivière-du-Loup, a été nommé vicaire à St-Jean-Baptiste de Québec.

M. l'abbé Stanislas Lord, vicaire à Plessisville, a été nommé vicaire à St-François-Xavier de la Rivière-du-Loup.

M. l'abbé Avila Jones, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Plessisville.

Retour du Cardinal

Son Eminence le Cardinal Bégin, accompagné de SS. Mgrs Mathieu, Marois et Cloutier, sont débarqués à New-York, samedi.

Les distingués voyageurs sont attendus à Québec demain soir.

L'Encyclique de Benoit XV

Les difficultés d'ordre matériel nous ont empêché de publier en son entier, la belle encyclique que vient d'adresser au monde catholique, Sa Sainteté Benoit XV sur le rétablissement de la paix chrétienne dans le monde, en revanche nous en donnerons un commentaire dans quelques jours, dont la valeur récompensera nos lecteurs d'avoir attendu quelque peu et d'avoir dû chercher ailleurs ce texte important.

Le collège de musique "Dominion"

Les examens du Collège de Musique ont eu lieu à la salle des promotions de l'Université Laval et ont duré cinq jours. Plus de deux cents aspirants, aux diplômes de musique se sont présentés, de Québec et de toutes les parties de la Province.

Le Collège de Musique "Dominion" est une institution sérieuse dont les programmes d'étude sont bien faits.

C'est de plus une institution florissante qui grandit tous les jours et d'importance, et a déjà fait beaucoup pour l'avancement de l'art musical dans toutes les parties du Canada.

Pèlerinage à Ste-Anne

Plus de 2,000 pèlerins ont visité, hier, le sanctuaire de Ste-Anne de Beauséjour. De ce nombre, 900 pèlerins sont venues de la Congrégation de l'Eglise St-Patrick de Montréal.

Des pèlerins sont venus en bateau à Québec d'où ils ont été transportés à Ste-Anne sur les chars du Québec Railway.

Après avoir visité les lieux du pèlerinage, les pèlerins revinrent à Québec où ils demeureront quelques heures avant le départ du bateau pour Montréal.

Les autres pèlerins à Ste-Anne étaient des gens de Québec.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Vous ne la connaissez peut-être pas à travers un voisin qui ne l'aime guère, et qui vous en a fait plutôt une caricature qu'un portrait.

NOUVEAUX
PRELATS DE
SA SAINTETE

Nous apprenons avec plaisir la nomination comme prélats de la Maison du Pape de MM. les chanoines J. C. Arsenault, Procureur de l'Archevêché, et David Gosselin, curé de Charlesbourg, ainsi que du curé J. H. Bouffard, curé de St-Malo.

MGR J. C. ARSENAULT

Mgr J. C. Arsenault est né à Saint-Gervais comté de Bellechasse, le 19 septembre 1862, de Hilaire Arsenault, cultivateur et de Rose Roy. Il fit ses études au séminaire de Québec et fut ordonné prêtre par feu le Cardinal Taschereau, le 4 juin 1887. Il fut successivement vicaire à l'île aux Grues en 1887, à l'automne de la quarantaine à la Grosse Ile de 1887 à 1889; vicaire de St-Romuald de 1889 à 1890. De 1890 à 1899 il fut assistant secrétaire à l'Archevêché de Québec puis secrétaire de 1899 à 1901. Il fut nommé curé de Saint-Vallier en 1901 où il a construit une église en 1905.

Il était missionnaire agricole quand il fut nommé chanoine titulaire du Chapitre de Québec en 1915.

MGR GOSSELIN

Mgr David Gosselin est né à Saint-Laurent de l'île d'Orléans, comté de Montmorency le 22 novembre 1846 de Joseph Gosselin, forgeron et de Soulanges Lapière. Il fit ses études à Québec et fut ordonné prêtre à Lévis par le Cardinal Taschereau le 26 mai 1870. Il fut successivement vicaire à Montmagny de 1872 à 1874, à Sainte-Anne de Beaufort de 1874 à 1875, aux Éboulements de 1875 à 1876, à St-Roch de Québec de 1876 à 1882; desservant à Notre-Dame de la Garde en 1882, de la Congrégation de Saint-Roch à Québec de 1882 à 1885; curé de Saint-Honoré de Shenley de 1885 à 1886; en repos de 1887 à 1887; curé du Cap-Saint de 1887 à 1889; curé de Charlesbourg depuis 1899. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages réputés. Il a été créé chanoine honoraire du Chapitre de Québec en 1917.

MGR J. H. BOUFFARD

Mgr Joseph Herménégilde Bouffard est né à Saint-Laurent, de d'Orléans, le 16 septembre 1855 de David Bouffard pilote, et de Françoise Chabot. Il fit ses études à Québec où il fut ordonné prêtre par le Cardinal Taschereau le 22 mai 1881. Professeur au séminaire de Québec de 1881 à 1886 fit un voyage en Belgique de 1886 à 1887; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1881 à 1890; curé de Saint-Zacharie de 1890 à 1894; exerça son ministère à Chicago de 1894 à 1895; alla étudier à Rome de 1895 à 1897; aumônier de l'hospice St-Joseph de Lévis de 1897 à 1900; curé de Saint-Malo depuis 1900.

Couvent St-Louis de Loretteville

La retraite fermée des jeunes filles commencera le 23 juin au soir, pour se terminer le 27 au matin. Elle sera prêchée par le R. P. Lortie, O. M. I.

Conventum des finissant de 1900

Samedi soir, l'honorable M. Fréançois, orateur de l'Assemblée législative réunit chez lui à un souper d'amis ses confrères de classe les finissants de 1900. La journée s'était agréablement passée dans un voyage à bord de l'"Ouganda", vers l'île d'Orléans. Le matin avant le départ, on avait salué le recteur de l'Université.

Donc, le soir, aux appartements de l'honorable Fréançois, tous revinrent et s'adjoignirent à eux quelques-uns de ceux que leur travail quotidien avait empêché de suivre les autres. La réunion fut intime et très agréable. L'honorable Fréançois fit royalement l'honneur de sa table. Il avait ses cotés, Joseph Hébert, notaire de Montmagny, le R. Père Fillon, des Pères Blancs, Jos. Vaillancourt, médecin spécialiste, le chanoine Leberge, le notaire Charles Baillargeon, l'abbé Alph. Tremblay, curé de Cap Rouge, Siméon Bergeron, architecte, l'abbé E.-V. Laverne, rédacteur à "L'Action Catholique", le notaire Labrecque, le Dr Perusse d'Amqui, Henri Renfert, Louis Rousseau, Elzéar Morency, le notaire Jules Larue et le Dr Arthur Vallée.

Avant de se séparer, le Dr Vaillancourt offrit au Père Fillon pour ses œuvres, la somme de \$125, fruit d'une souscription de ses confrères. On décida de faire la prochaine réunion dans cinq ans, et l'on réunit le même comité.

A la messe, le matin qui fut dite par le R. P. Fillon, M. Elzéar Morency chanta les bons vieux cantiques du temps de collège. Sa voix sonore réveillait, dans les mémoires et dans les âmes, les souvenirs et les sentiments de jadis: Aux chants de la reconnaissance, comme témoin, etc.

Vous avez renouvelé votre abonnement à L'ACTION CATHOLIQUE; c'est on ne peut mieux, et nous vous en sommes reconnaissants.

Mais si vous faîtes abonner votre ami, votre voisin, votre parent, ce serait encore mieux.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Vous ne la connaissez peut-être pas à travers un voisin qui ne l'aime guère, et qui vous en a fait plutôt une caricature qu'un portrait.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Vous ne la connaissez peut-être pas à travers un voisin qui ne l'aime guère, et qui vous en a fait plutôt une caricature qu'un portrait.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

LA "VILLE D'YS"
A MONTREAL

IL VA ASSISTER AU DEVOILEMENT DU MONUMENT DE DOLLARD

Le croiseur français "Ville d'Ys" est parti, ce matin, à huit heures, de Québec, pour Montréal, où les membres de l'équipage prendront part à la démonstration du dévoilement du monument de Dollard des Ormeaux.

Hier après-midi, les membres de la colonie française de Québec ont visité le croiseur et hier soir, ils ont reçu les officiers du navire.

Le commandant et les officiers du navire français "Ville d'Ys" ont été l'objet d'une réception samedi soir, au Club de Réforme.

Plusieurs membres du club étaient présents et plusieurs discours furent faits pendant le lunch.

A La Basilique

Hier matin à la messe de 9 heures le Commandant Ruffi de Pontevès a assisté à l'office accompagné de 8 officiers, 8 sous-officiers et 45 marins.

IL ABANDONNE
LES UNIONISTES

M. DAVIS, DEPUTE DE NEPEWA RETOURNE A L'OPPOSITION

Service spécial de l'Action Catholique, Ottawa, 21. — Le député de Nepeawa, M. Davis, veut bien rester dans une coalition unioniste, mais refuse absolument d'être membre d'un parti qui serait absorbé par le vieux parti conservateur. Dans ces conditions, il annonce qu'il retourne à l'opposition.

L'honorable
Sénateur Poirier

IL REPRENDRA BIENTOT SES OCCUPATIONS

Service spécial de l'Action Catholique, Ottawa, 21. — Une dépêche de Shadash annonce que le sénateur Poirier, malade depuis quelques jours est beaucoup mieux et pourra bientôt se lever et reprendre ses occupations.

Le livre blanc
du Vatican

IL NE SERA PAS PUBLIE, ANNONCE LE CARDINAL GASPARRI

Rome, 21. — S. E. le Cardinal Gasparri a annoncé hier, que S. S. Benoît XV ne publiera pas de livre blanc, contenant tous les documents de guerre en rapport avec les activités du Vatican au cours de la guerre, comme il avait été décidé d'abord. Le Cardinal Secrétaire d'Etat dit que S. S. Benoît XV a pris cette décision par crainte que la publication de ce livre fasse recommencer les discussions au moment où le monde a le plus besoin de la paix.

MARIAGE
MAGNAN-GAGNON

Ce matin, à l'église de N.-Dame du Chemin à eu lieu le mariage de mademoiselle Marie Magnan, fille de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la Province de Québec, avec M. J.-A. Gagnon, professeur à l'École Normale de Chicoutimi.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé A. Magnan, curé du Lac-Noir et oncle de la mariée.

M. C.-J. Magnan accompagnait sa fille et M. Eug. L'Heureux, avocat de Chicoutimi et beau-frère de M. Gagnon.

Au cours de la cérémonie nuptiale on a chanté le Veni Creator et de beaux cantiques furent rendus par Mlle Jeanne Dery et par M. et Mme Ed. Coulombe. M. le Dr Paradis était à l'orgue.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la messe de mariage et ont ensuite reconduit les nouveaux époux au train du C. P. R.

Les meilleurs souhaits accompagnent les nouveaux époux.

A l'Hôtel-Dieu

Mme Dr Charles-A. Côté, de Tadoussac a subi, samedi matin, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, une très grave opération. Elle est actuellement sous les soins du Docteur P.-C. Dagenais.

Quoique très souffrante, son état n'inspire aucune crainte. Nous lui souhaitons donc un très prompt rétablissement.

M. J.-T. Poitras a subi, hier, une opération qui a très bien réussi.

Vous avez renouvelé votre abonnement à L'ACTION CATHOLIQUE; c'est on ne peut mieux, et nous vous en sommes reconnaissants.

Mais si vous faîtes abonner votre ami, votre voisin, votre parent, ce serait encore mieux.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Vous ne la connaissez peut-être pas à travers un voisin qui ne l'aime guère, et qui vous en a fait plutôt une caricature qu'un portrait.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

Abonnez-vous à L'ACTION CATHOLIQUE.

NOCES
D'ARGENT
SACERDOTALES

BELLE FETE PAROISSIALE A ST-GREGOIRE DE MONTMORENCY EN L'HONNEUR DU CURE M. L'ABBE BLANCHET

Toute la population de la paroisse de St-Gregoire de Montmorency a tenu à témoigner hier, à son digné pasteur l'abbé Blanchet l'estime qu'elle lui porte.

Une magnifique fête religieuse et paroissiale avait été organisée à l'occasion du 25ème anniversaire de la prise de M. Blanchet.

A 9.30 heures une grande messe solennelle fut chantée par le jubilaire assisté des abbés A. Labrie, du Séminaire de Québec et A. Beaumont, vicaire.

Le sermon de circonstance fut fait par M. l'abbé Alf. Boulet, curé de St-Louis de Courville.

L'éloquent prédicateur, confrère de l'abbé Blanchet, a rappelé dans son sermon la mission du prêtre et les devoirs des fidèles envers leur pasteur et les enseignements qu'il donne.

Mgr Boulet, P. D. supérieur du Collège Ste-Anne et l'abbé J. Blanchet assistaient tous deux dans le chœur.

MM. H.-E. Lavigne, M. P. et A. Leclerc, M. P. P., les deux députés du comté, étaient présents en compagnie de leurs dames.

Sous la direction de M. l'abbé Beaudet, vicaire le programme musical suivant a été exécuté.

Salut! Salut! O digne et tendre père... A. Gravier

Soliste: M. Art. Mathieu.

Roi de mon cœur.

Duo: Nap. Côté et J. Lamontagne.

Courbe ton front!

Chœur.

Messe: ... Archambault, Solistes: Ab. Allard, Wilfrid St-Pierre, Arthur Bergeron, Em. Plante, Art. Mathieu, Jos. Lamontagne.

Il ne l'adront jamais.

Soliste: M. E. Mante.

M. Mercier touchait l'orgue.

L'église avait été magnifiquement décorée pour la circonstance et brillait sous les feux de mille lustres, distribués au milieu de tentures, de banderoles et d'inscriptions rappelant le jubilé sacerdotal du Curé.

LES SOUHAITS

Après la messe les paroissiens se transportèrent à la salle paroissiale pour présenter leurs vœux et leurs remerciements à leur pasteur.

Après un morceau de musique exécuté par la fanfare qui étonnait hier matin son nouveau costume, le maire de la paroisse M. Philippe Côté lui-même, au nom de tous les paroissiens une magnifique adresse.

Il rappela les quatre années de vicariat de l'abbé Blanchet au Cap-St-Ignace, ses dix sept années comme curé fondateur à la Rivière à Pierre et ses quatre années à St-Gregoire.

Partout le curé Blanchet a su se distinguer par son dévouement et son esprit d'initiative et la paroisse de St-Gregoire malgré qu'elle le possède depuis quelques années seulement a déjà éprouvé les bontés de son cœur de prêtre.

En témoignage de gratitude les paroissiens ont offert à leur curé un magnifique couvert en argent.

Le curé Blanchet a répondu avec émotion à l'adresse des paroissiens et les a remerciés de l'estime qu'ils lui portent. En terminant ses remarques M. Blanchet recommande à ses fidèles de rester toujours à lui et à l'autorité afin de rendre leur paroisse plus forte et d'assurer le salut promis à ceux qui suivent l'enseignement de l'Eglise.

Mgr Boulet, MM. H.-E. Lavigne, A. Leclerc et P. Côté ont aussi adressé la parole à cette réunion paroissiale.

Les Vêpres à 6.30 heures furent chantées par le chœur des Juveniles des Frères Maristes de Lévis au nombre de 70.

Dans la soirée un magnifique concert fut donné au kiosque par la fanfare sous la direction de M. Ab. Allard.

Il convient de donner ici les noms des membres du Comité d'organisation qui a si bien préparé cette belle fête.

Président M. P. Côté, V. Vachon, vice-président, J.-W. St-Pierre, Sec. Ed. Pouliot, trés. F. Noël, Dr E. Dupont, Art. Gérard, Os. Côté, Alf. Poliquin, Nap. Côté, R. Hardy, Alf. Duchaine, H. Samson, P. Samson, A. Vézina, P.-X. Tremblay, Cl. Simard, Cl. Tremblay, O. Soucy, Th. Provencal.

Lundi exploits merveilleux de Hardy son fils de fer au Parc de l'Exposition Provinciale de Québec.

En cour du Recorder

Si le trésor municipal s'enrichit par le grand nombre de prisonniers faits depuis samedi, on peut voir aussi que la moralité souffre.

21 prévenus, tant hommes que femmes ont comparu devant l'Assistant recorder Desrivieres, ce matin.

Ils ont été condamnés pour ivresse et désordre, à la peine ordinaire.

Une dizaine purgeront leur sentence en prison.

Diplôme académique

Aux Ursulines, les élèves qui ont obtenu ce diplôme académique français-anglais, avec distinction, sont: Miles J. Germain, M.-A. Rousseau, Yolande Hudon, F. Alice Boly, S. Roulier, F. Pelletier, M. Picher, M.-L. Brassard, A.-J. Blagdon.

Grande semaine de gala à l'Exposition de Québec, du 20 au 27 courant. Attractions de tout genre.

NOS CONCITOYENS
IRLANDAIS

ILS APPUIENT DE VALERA. — GRANDE ASSEMBLEE, HIER SOIR A LA SALLE ST-PATRICK

Les citoyens irlandais de notre ville ont tenu, hier soir, à la Salle St-Patrick une nombreuse assemblée en faveur de l'Irlande. Environ cinq mille personnes étaient présentes. M. J. Mulroney présidait.

C'est Melle Hughes qui a adressé la parole.

Une résolution supportant De Valera, président de la république irlandaise a été votée à l'unanimité.

Un comité féminin a été formé qui s'occupera de prélever des fonds pour l'Irlande. C'est une branche locale de la Ligue Canadienne pour la Liberté de l'Irlande.

LES CONCERTS
THAVIU

AU PARC DE L'EXPOSITION PROVINCIALE

C'est à Québec que Thaviu et sa fanfare, de même que ses chanteurs, commencent sa saison musicale et qu'ils termineront en octobre prochain, après s'être fait entendre dans un grand nombre de villes les plus importantes du continent américain.

L'exécution de la fanfare Thaviu est d'une parfaite précision, et cette exécution révèle autant d'artistes qu'il y a de membres dans la fanfare, et ce charme musical se trouve accentué par la puissance des instruments, et par cette superbe innovation dans les concerts en plein air, qu'un quatuor de chanteurs.

Le fameux quatuor est formé de Melle Lillian Cummings, comme soprano, Melle Edna Indervur, comme contralto de M. F. C. Chantreau, comme ténor et de Harry Cantore, comme baryton.

Les concerts Thaviu et ses chanteurs d'opéra seront certainement un des événements les plus remarquables de l'année à Québec.

Le directeur de la fanfare est évidemment un homme de l'art, qui confirme par sa direction et son action les honneurs qu'il a reçus à San Francisco, lors de l'Exposition Universelle en 1915, et les artistes du quatuor sont évidemment des étoiles d'opéra. C'est vraiment une aubaine pour les Québécois qu'un semblable régal, tout à la gloire de la Commission de l'Exposition, qui contribue ainsi à développer le niveau musical parmi notre population et à faire apprécier ce qui, au point de vue artistique, est vraiment délicieux.

Le public de Québec doit donc, à cette occasion, son encouragement le plus entier, parce qu'il est assurément très facile. Les prix populaires que l'on a fixés pour ce spectacle méritent bien que les foules accourent pour jouir d'une aubaine quasi royale.

Après la messe les paroissiens se transportèrent à la salle paroissiale pour présenter leurs vœux et leurs remerciements à leur pasteur.

Après un morceau de musique exécuté par la fanfare qui étonnait hier matin son nouveau costume, le maire de la paroisse M. Philippe Côté lui-même, au nom de tous les paroissiens une magnifique adresse.

Il rappela les quatre années de vicariat de l'abbé Blanchet au Cap-St-Ignace, ses dix sept années comme curé fondateur à la Rivière à Pierre et ses quatre années à St-Gregoire.

Partout le curé Blanchet a su se distinguer par son dévouement et son esprit d'initiative et la paroisse de St-Gregoire malgré qu'elle le possède depuis quelques années seulement a déjà éprouvé les bontés de son cœur de prêtre.

En témoignage de gratitude les paroissiens ont offert à leur curé un magnifique couvert en argent.

Le curé Blanchet a répondu avec émotion à l'adresse des paroissiens et les a remerciés de l'estime qu'ils lui portent. En terminant ses remarques M. Blanchet recommande à ses fidèles de rester toujours à lui et à l'autorité afin de rendre leur paroisse plus forte et d'assurer le salut promis à ceux qui suivent l'enseignement de l'Eglise.

Mgr Boulet, MM. H.-E. Lavigne, A. Leclerc et P. Côté ont aussi adressé la parole à cette réunion paroissiale.

Les Vêpres à 6.30 heures furent chantées par le chœur des Juveniles des Frères Maristes de Lévis au nombre de 70.

Dans la soirée un magnifique concert fut donné au kiosque par la fanfare sous la direction de M. Ab. Allard.

Il convient de donner ici les noms des membres du Comité d'organisation qui a si bien préparé cette belle fête.

Président M. P. Côté, V. Vachon, vice-président, J.-W. St-Pierre, Sec. Ed. Pouliot, trés. F. Noël, Dr E. Dupont, Art. Gérard, Os. Côté, Alf. Poliquin, Nap. Côté, R. Hardy, Alf. Duchaine, H. Samson, P. Samson, A. Vézina, P.-X. Tremblay, Cl. Simard, Cl. Tremblay, O. Soucy, Th. Provencal.

Lundi exploits merveilleux de Hardy son fils de fer au Parc de l'Exposition Provinciale de Québec.

Missionnaire franco-américain

L'abbé Antonio Paulhus, depuis près de deux ans directeur de l'école Notre Dame de Fall River, est entré le mois dernier au séminaire des missions étrangères de Maryknoll.

L'abbé Paulhus est un enfant de Fall River où il est arrivé tout jeune. Il a fait ses études à l'école Notre Dame et au séminaire de Saint-Hyacinthe (Canada). Il a étudié la théologie au séminaire Ste-Marie